LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 62 No 42 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 22 JANVIER 1975

Le Festival Approche





Le célèbre auteur compositeur québécois Claude Léveillée sera une des vedettes du Festival du Voyageur. Il donnera un récital au Playhouse Theater le 17 février.

PHOTO: L'IMAGE – SAINT-BONIFACE

LES PLUS BELLES FILLES DU MONDE Voir page 24

VIC GRANT, Où étais-tu?

Dommage que Vic Grant n'ait pas répondu favorablement à l'invitation que lui avaient lancée John Beaver et les organisateurs du symposium sur les Franco-Manitobains qui s'est tenu vendredi et samedi à l'Université du Manitoba.

Il n'aurait pu éviter de se poser avec les nombreux anglophones qui ont participé aux divers débats et conférences quelques questions fondamentales sur la définition d'une véritable identité canadienne.

Car ce symposium sur les Franco-Manitobains a curieusement abouti samedi après-midi à une discussion spontanée entre anglophones portant sur les apports de la majorité anglophone à la création d'une culture canadienne véritable.

Le peintre Franco Manitobain Bernard Mulaire avait en effet chatouillé la susceptibilité du public de langue anglaise en déclarant que les Canadiens d'origine française avaient pu créer une culture proprement canadienne française parce qu'il y avait longtemps qu'ils avaient rompu les liens les rattachant à leur mère patrie.

"Les anglophones ne peuvent en dire autant", a dit Mulaire. "Les relations privilégiées qu'ils ont entretenues jusqu'à une époque très récente avec la patrie de leurs ancêtres les ont rendus paresseux à ce sujet."

Affirmation discutée par certains, acceptée par d'autres participants de langue anglaise qui ont plaidé coupable aux accusations portées par Bernard Mulaire. Mais en demandant le bénéfice des circonstances atténuantes.

"Les francophones ont un gros avantage sur nous", disait une étudiante. "La langue qu'ils parlent constitue un rempart important que nous n'avons pas."

Affirmation qui déclencha en tout cas une discussion dont John Beaver ne pouvait que se féliciter.

"Les Canadiens anglophones ont à faire face aux mêmes dangers que les canadiens francophones. Ils sont eux aussi une minorité menacée par le voisin américain", disait le professeur Beaver à la fin du colloque.

"J'espère que ce colloque a contribué entre autres choses à un début de prise de conscience de cet état de choses de la part des franco-manitobains."

Ces interrogations finales donnèrent sa véritable dimension à un rassemblement qui n'avait jusque-là fait que constater "la grande misère" des Franco-Manitobains mais n'avait guère défini ce qui fait leur originalité culturelle.

L'exposé de Léo Létourneau portant sur les structures du Bureau de l'Education Française et sur des objectifs décrits en termes assez généraux et abstraits, celui de Marie Fournier décrivant le fonctionnement du Centre Culturel Franco-Manitobain, apportèrent par exemple de nombreuses informations sur les organismes mis en place pour assurer le maintien du fait franco-manitobain. Mais quel est ce fait franco-manitobain? Quelle serait la mission d'un système d'éducation franco-manitobain bien conçu? Quelle sorte d'enseignement devrait-il assurer? Quelle sorte de message devrait-il transmettre aux Franco-Manitobains? Quel est le rôle des Franco-Manitobains dans le cadre de la Confédération?

Peu de réponses ont été apportées à ces questions. "Nous avons toutes les superstructures qu'il nous faut", disait Robert Painchaud, professeur d'histoire à l'Université de Winnipeg. "Il nous reste à définir ce qu'est notre culture, il nous faut remonter à nos origines et créer des oeuvres d'art franco-manitobaines. Nous disposons d'une réserve inépuisable de sujets de pièces, de romans, de créations franco-manitobaines dans les archives du Palais de l'Archevêché par exemple. Il nous faut l'utiliser."

Cette volonté de créer un art franco-manitobain, de se démarquer en particulier de la culture québécoise – "les Québécois sont en train de sombrer dans un ethnocentrisme incroyable", disait-il – fut au centre de la pensée de Robert Painchaud et de la plupart des participants au colloque.

Origène Fillion, Directeur de l'Institut Pédagogique de Saint-Boniface, a par exemple insisté sur la nécessité de développer un enseignement du Français et en Français plus adapté à la sensibilité manitobaine.

N'y a-t-il pourtant pas un danger à cette multiplication de groupes régionaux, se demandaient certains. Ne risque-t-elle pas de créer une certaine mythologie de la différence?

Il était en effet difficile de ne pas poser cette question dans ce colloque qui donna quelquefois l'impression qu'il serait plus difficile de rapprocher un Québécois d'un Franco-Manitobain que de faire coexister Vic Grant et Robert Bourassa.

Bernard Mulaire y apporta une réponse originale. "Il n'y aura pas d'art franco-manitobain en tant que tel", dit-il. "Il y aura des artistes franco-manitobains. L'art et la culture ont un caractère universel. Mais en tant qu'artiste franco-manitobain, je dois connaître le mieux possible mes racines culturelles. C'est à cette condition que je serai capable de participer pleinement à un processus de création de caractère universel."

Affirmer une présence franco-manitobaine dans tous les domaines – économique aussi bien que culturel – , ainsi pourrait être résumée la volonté des personnalités franco-manitobaines ayant participé au symposium.

"Les problèmes ne manquent pas", déclarait Robert Painchaud vendredi soir à la fin de son exposé sur l'histoire des Franco-Manitobains. "Un taux d'assimilation qui va s'accélérant, l'exode vers l'Est des Franco-Manitobains diplômés d'université, tout cela crée des problèmes. La question la plus importante est cependant la suivante; Les Franco-Manitobains sont-ils prêts à relever le défi qui leur est lancé?"

Jean LESIEUR

COLLABORATION SPÉCIALE

Pour la cinquième fois en six ans, soit depuis le 7 décembre 1968, date où ils se sont réorganisés en "Société Franco-Manitobaine", les Franco-Manitobains se voient devant la nécessité de se trouver un nouveau président. Sans compter qu'au Congrès de mars prochain, ils auront aussi à combler quatre autres postes au sein du Conseil d'administration de la S.F.M.

La récente démission de M. Philippe Jubinville comme président de la S.F.M. et de son Conseil d'administration ramène à la surface un problème qui n'a jamais été réglé à la satisfaction de tous. Déjà du temps de l'Association d'Education la tâche de président n'était pas une sinécure. Cette fonction n'est pas devenue plus facile ni moins exigeante quand on est passé à la S.F.M. Au contraire. En voulant répondre aux nouveaux besoins d'une collectivité en pleine transformation socio-culturelle et économique, il a fallu se donner des objectifs beaucoup plus vastes. Il en est résulté, pour le président et les autres membres du Conseil d'administration de la S.F.M., des responsabilités beaucoup plus étendues et plus lourdes, absorbant énormément de temps.

Il est donc légitime de se demander s'il est raisonnable de continuer d'imposer, à des personnes déjà liées par des obligations familiales et professionnelles, des tâches qui demandent un service à plein temps. Ne serait-il pas plus juste et plus réaliste de songer à modifier les structures que nous nous sommes données en fondant la S.F.M., et à inventer une formule nouvelle concernant la présidence. Il faudrait sans doute en faire une fonction à plein temps appuyée d'une rémunération convenable. Si nous voulons que quelqu'un puisse assumer la tâche et l'exercer dans des conditions vraiment humaines, il nous faudra consentir à y mettre le prix. Elle a assez duré l'expérience qui a voulu combiner sur les épaules d'un même homme les responsabilités de la S.F.M. en même temps que celles de la profession et de la famille. Il n'est plus permis de maintenir un système de tue-monde.

Nous pouvons nous considérer chanceux d'avoir eu, au cours des six années de la S.F.M., des présidents capables de courage et de dévouement, au prix de sacrifices énormes. Mais les contraintes ont des limites. Dans le contexte social actuel, la fonction de président de la S.F.M. s'apparente à celle des autres hommes publics, députés, ministres, maires de grandes villes. Il convient de la traiter en conséquence. Le mécanisme de l'élection démocratique demeure le meilleur moyen d'en contrôler la qualité et l'efficacité de service.

Maintenant, où trouverons-nous les fonds nécessaires pour assurer au président une rémunération appropriée à son rôle et à ses fonctions auprès de la population? C'est à nous, Franco-Manitobains, d'établir une formule de cotisation annuelle ou autre pour le soutien honorable de celui que nous élisons à la tête de l'organisme qui nous regroupe et qui traduit le mieux possible nos aspirations. Notre président doit être libre dans son fonctionnement; il ne doit pas dépendre, pour vivre, de subventions venant d'organismes gouvernementaux. En tant que porte-parole des aspirations les plus profondes et les plus authentiques de la population francophone, il doit pouvoir s'exprimer librement. Il ne pourra le faire que s'il est soutenu par des fonds recueillis directement auprès du public francophone, tout comme cela se fait pour les honoraires des députés, des ministres, des maires et autres personnalités du genre.

On pourrait argumenter indéfiniment que cela ne se faisait pas autrefois. Laissons au passé ce qui lui appartient et empruntons-lui son sens d'adaptation. Les temps et les conditions sociales ont changé. Il est urgent d'assurer le présent et l'avenir de la communauté franco-manitobaine sans avoir à reprendre, chaque année, l'élection d'un président. Nous avons d'ici mars pour recruter de bons candidats et pour préparer les formules de changement qui s'imposent.

---

lettres

Le 17 janvier 1975

M. le Rédacteur,

On me dit que ça ne mérite pas l'effort ni le temps d'une réponse, mais la frustration est trop grande. Une certaine Louise Delisle (Mlle? Mme? ou Miss?) se fait le porte-parole de toutes les femmes affligées par l'instinct animal mâle qui veut faire de la femme un objet, et ose, dans La Liberté du 15 janvier, à la page 11, dénoncer le concours de la reine du Festival du Voyageur comme un événement qui, premièrement, aurait une identité anglaise et deuxièmement qui contribuerait "à renforcer, plutôt qu'à détruire, l'image archaïque de la femme-objet... et d'objet de luxe."

Je puis assurer, à Louise Delisle, que la candidate de Radio-Canada sera "Mlle Radio-Canada" et non "Miss Radio-Canada", et qu'il n'a jamais été question d'en faire autrement. Peut-être Louise associe-t-elle aux anglais toutes les choses qu'elle n'aime pas?

Si Louise Delisle avait pris le temps de lire les commentaires de Lynne Normandeau dans La Liberté du 8 janvier, elle aurait au moins constaté que la raison du concours de la Reine n'est pas de trouver une beauté physique avec laquelle l'instinct mâle peut identifier, mais de trouver une candidate, qui, comme le voyageur, peut représenter le Festival et accomplir une promotion qui est nécessaire à sa survie. Et qui en saurait autant que Lynne, la reine actuelle du Festival, qui est fière d'être franco-manitobaine, fière d'avoir été choisie la reine du Festival du Voyageur, et fière d'être une femme?

Merci,

Jolly Turenne
Directeur de Publicité
Festival du Voyageur

Louise Delisle
CKSB

J'accuse réception de votre note de service où vous vous désolidarisez de CKSB dans son entreprise de présenter une candidate au concours de la Reine du Festival du Voyageur de Saint-Boniface.

Je me permets de préciser que la candidate représentera Radio-Canada puisque CBWFT a décidé de faire cause commune avec CKSB. Et j'ajoute que nous ne faisons là que continuer une pratique qui date depuis avant votre arrivée à CKSB, puisque la première reine du festival fut la candidate de Radio-Canada.

Je joins à cette note les règlements du concours: les numéros 4, 5 et 6 décrivent ce qu'on attend d'une candidate. J'ajoute également une interview publiée dans le dernier numéro de La Liberté où la dernière Reine décrit ce qu'elle voit dans le concours de Miss Festival du Voyageur:

"Le concours pour trouver la reine n'est pas un concours de beauté. "Si c'était le cas", précise-t-elle, "je n'y aurais pas participé". Elle voit plutôt ce concours comme un cours en relations humaines, offrant la possibilité à la jeune fille de s'exprimer, de se développer, tout en se découvrant elle-même."

Rien à ajouter sur les mérites de ce concours!

Vous me faites grief de la participation de CKSB à ce concours, en vos qualités de contribuable et d'employée de Radio-Canada. Pour ce qui est de l'employée, je peux présumer, à la suite de discussions avec de nombreux membres du personnel de CKSB, que l'idée de participation au concours remporterait un vote unanime, si l'on fait exception de votre voix dissidente. Quant aux contribuables, je crois que les auditeurs de CKSB ont également voix au chapitre, eux qui ont mis la station sur pied et qui l'ont entretenue de leurs deniers durant plus de 25 ans avant l'arrivée de Radio-Canada. Leur intérêt passé démontre que l'idée de participation au festival leur convient beaucoup plus que votre position à vous.

Que vous soyez opposée, personnellement à l'idée du Concours du Festival du Voyageur... c'est votre droit et je le respecte. Mais sûrement, vous conviendrez que les autres ont également le droit de ne pas partager vos opinions... surtout lorsqu'ils représentent l'immense majorité... c'est ce qui s'appelle liberté et démocratie.

Maxime Desaulniers

Copie de cette lettre a été envoyée à M. Léo Rémillard, Chef des Services français, région des Prairies et de l'Alberta, et à M. Paul Dumaine, Directeur des Services français, Winnipeg.

NOTRE CANDIDATE



Pauline Gagné représentera notre journal lors du Concours de la Reine du Festival du Voyageur 1975.

Née en 1956, à Saint-Boniface, Pauline Gagné a toujours habité dans cette ville. Elle a obtenu en juin dernier son diplôme de fin d'études secondaires à l'Institut Collégial Louis Riel.

Amateur de musique et de romans, notre candidate se destine à l'emploi d'hôtesse de l'air. Elle hésite cependant à s'engager définitivement dans cette voie, car elle est également attirée par l'étude de la sociologie et de la criminologie.

Malgré tous les espoirs dont son nom est porteur, Pauline attend la décision du jury avec un coeur serein. Elle ne prend en effet ce concours que pour ce qu'il est: l'occasion de s'enrichir au contact d'autres jeunes participant a une expérience commune.

Bonne chance à Pauline et à toutes les candidates.

LA LIBERTÉ

Journal Hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée, desservant 13,000 foyers au Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

CLAUDE GAGNÉ, directeur; GÉRALD DUBÉ, conseiller publicitaire. Toute correspondance (rédaction ou annonces) doit être adressée à: La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Man. R2H 3B4 — (Téléphone: 247-4823).

OBJECTIF DE LA LIBERTÉ — Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.

MANDAT DE LA LIBERTÉ — Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine. ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $7.50; Etats-Unis: $8.50; Etranger: $9.50.

Imprimé par Reliance Presse Ltd. Transcona, Manitoba. Courrier de deuxième classe — Enregistrement no 0477.

Trudeau, Bilinguisme, Québec et Canada

Ce texte est extrait d'une interview recueillie par le quotidien français Le Monde lors de la visite à Paris de Pierre Elliott Trudeau en octobre dernier. Les questions sont de Michel Tatu, chef de la rubrique internationale du Monde.

— Quel est votre sentiment à propos des relations directes que la France continue d'entretenir avec le Québec? M. Bourassa doit venir au mois de décembre à Paris, y a-t-il une contradiction entre ce voyage et le vôtre? Ou le fait que vous veniez d'abord à Paris et que M. Bourassa vienne ensuite, marque-t-il dans votre esprit que la fédération compte plus que le Québec?

— Mon Dieu... je ne voudrais pas que le chronométrage serve à confirmer ou à infirmer des réalités politiques et constitutionnelles qui sont beaucoup plus fondamentales. Il est certain qu'un pays comme le Canada, qui doit rester unifié, ne peut avoir qu'une politique étrangère. C'est une thèse qui est défendue non seulement par le Canada mais, je pense, par tous les pays du monde qui tiennent à leur unité. Cela dit, dans un pays à forme fédérative comme le Canada, les provinces ont beaucoup de droits; nous avons toujours encouragé ces provinces à exercer ces droits à fond. Quand l'Ontario, par exemple, veut avoir des échanges commerciaux avec l'Angleterre personne n'y voit de problème. Quand la Colombie britannique veut avoir des échanges avec le Japon ou les Etats-Unis, personne n'y voit un problème. Des visites se font de part et d'autre, des maisons, des portes, s'ouvrent à l'étranger.

"Dans ce contexte, les relations du Canada avec la France, ou tout autre pays, ne posent pas de problèmes. Le problème se pose uniquement à partir du moment où une province, quelle qu'elle soit, entreprend des actions qui tendent à diviser la politique étrangère canadienne, à la mettre en contradiction avec elle-même, à créer des problèmes d'unité intérieure. Autrement dit, pour parler clair, s'il n'y avait pas de fortes tendances séparatistes qui s'expriment au Québec, si le séparatisme n'était pas sinon une menace, du moins, disons, une éventualité que certains considèrent comme possible, il n'y aurait aucun problème. A partir du moment où des gens y travaillent activement, ou un parti politique milite dans ce sens, il faut faire doublement attention.

— Et encore plus si un gouvernement étranger est intéressé lui aussi à soutenir ce séparatisme.

—Exactement. C'est comme si vous aviez un système fédéral français, si la Bretagne avait beaucoup d'autonomie en son sein et se mettait à avoir des rapports directs avec les Anglais, les Canadiens, etc. Vous vous inquiéteriez plus que si le préfet d'un département proche de Paris décidait d'aller en visite à l'étranger.

— Avez-vous le sentiment que la politique française est intéressée à séparer le Québec du reste du Canada?

— Ma réponse est non. Je ne vois pas que ce soit le fait du gouvernement actuel; je ne crois pas que cela ait été le cas du gouvernement Pompidou.

— Et de de Gaulle?

— Chacun peut interpréter l'Histoire comme il l'entend. Il est sûr qu'il est venu à un moment, et qu'il a dit des choses qui étaient embarrassantes pour l'unité canadienne.

— Votre politique était axée sur le bilinguisme: l'extension du français à l'échelon fédéral et dans les autres provinces du Canada. Or ce n'est pas tout à fait ce qui s'est passé: le bilinguisme a fait des progrès à Ottawa, mais beaucoup moins dans les provinces. Le Québec lui-même, avec notamment la loi 22 qui fait du français la seule langue officielle de la province, se préoccupe surtout de renforcer l'influence du français à l'intérieur de ses frontières et ne s'occupe guère de ce qui se passe ailleurs. Qu'en pensez-vous?

— Il faut relever une gageure. Est-ce que le Québécois peut se sentir chez lui au Canada? En particulier, est-ce qu'il peut entrer dans des rapports de travail, de culture, d'administration avec le gouvernement fédéral? Si la réponse est non, le Québécois va dire: le gouvernement fédéral n'est pas notre gouvernement, on ne peut même pas communiquer avec lui dans notre langue, on ne peut même pas y travailler dans notre langue. Par conséquent, il faut ou bien briser le pays, ou bien évoluer vers un système où il y aura une sorte de confédération assez lâche, tous les pouvoirs étant pratiquement délégués aux provinces, au Québec en particulier. C'est la gageure. Ceux qui croient qu'il ne sera jamais possible de faire du gouvernement fédéral un gouvernement authentiquement ouvert sur les deux communautés linguistiques où le politicien francophone, où l'administrateur francophone pourra travailler et s'exprimer dans sa langue, un gouvernement avec lequel le contribuable francophone pourra avoir des rapports directs, dans sa langue, ceux qui croient cela ont raison de dire que le Canada est un rêve impossible. Nous, nous croyons le contraire, nous croyons qu'il y a beaucoup d'avantages au fédéralisme canadien, même pour le fait français en Amérique qui pourra être amplifié par la fédération canadienne plutôt que d'être concentré sur le territoire québécois.

"C'est aussi une question de foi dans les minorités francophones qui sont dispersées à travers le Canada, car il n'y a pas que les francophones du Québec. Il y en a plus d'un million en Ontario. Quarante pour cent de la population du Nouveau-Brunswick sont francophones; on compte encore de forts groupements au Manitoba, un peu moins dans les autres provinces. Aussi, notre gageure est de dire: faisons en sorte que le gouvernement central soit un gouvernement où le bilinguisme est institutionalisé. Pour ce qui est des gouvernements provinciaux, nous les encourageons dans ce sens, leur donnons des subsides pour encourager la publication des textes de loi dans les deux langues, pour promouvoir l'éducation dans l'autre langue officielle, etc. Mais nous restons tout de même une fédération, c'est-à-dire un système de gouvernement où les provinces disposent d'une assez grande autonomie. L'éducation, par exemple, relève uniquement des provinces. Il y a des choses que le gouvernement fédéral ne peut pas faire.

— C'est-à-dire qu'au fond cette loi 22, vous ne l'approuvez pas tellement mais vous considérez que le Québec avait le droit de la promulguer?

La question de savoir si le Québec est à cet égard dans son droit ou non relève des tribunaux. Déjà, la Cour suprême a déclaré que la loi fédérale sur les langues officielles fédérales était valable. Nous verrons ce qu'elle décidera pour la loi provinciale. Je ne veux pas vous donner un avis juridique mais je dois dire que, dans l'ensemble, je n'ai pas l'impression que l'ensemble de la loi sera jugé anticonstitutionnelle. Je parle de l'ensemble de la loi, non de certains paragraphes ou articles. Je ne veux pas préjuger cette question.

"Politiquement, c'est autre chose. Cela dépend des options de chacun. Pour ma part, je trouve que le sens du monde moderne, du monde libéral, est de donner la liberté de choix aux parents pour l'éducation de leurs enfants. Pour autant que cette loi là va à l'encontre de cette direction, elle me déplaît. Je crois que si le fait français en Amérique doit être soutenu, s'il doit continuer, s'il doit être valorisé, ce sera par l'excellence des institutions et des choses dans la population francophone. Si le gouvernement du Québec devient un gouvernement à la pointe du progrès, avec un système d'éducation excellent, si les institutions culturelles sont très ouvertes, si l'enseignement et la pratique de la langue par les littérateurs deviennent excellents, le fait français sera revalorisé, sans que la loi impose une obligation aux parents.

— Tout de même, les francophones se sentent menacés par l'anglais?

— Absolument, et je ne condamne pas sans réserve cette tendance. Je vous dis uniquement mes préférences: en tant que libéral, je n'aime pas forcer les parents à faire un choix. Mais le contexte sociologique et politique dont vous parlez est évident. Cette communauté francophone se sent menacée, on a voulu dresser autour d'elle des murailles de protection, des lignes Maginot. C'est une vue de la stratégie militaire ou politique qui n'est pas la mienne, mais je ne dis pas qu'elle soit illégale. Je ne dis même pas que politiquement, elle soit indéfendable. Je ne me querelle pas avec le gouvernement du Québec à ce propos, je me contente de marquer mes différences.

— Vous êtes à la fois francophone et anglophone, mais il se trouve qu'à chaque élection — et à celle du 8 juillet encore — le bloc principal des députés qui vous soutiennent provient du Québec. Vous gagnez plus ou moins dans les autres provinces, mais votre principale base politique se trouve au Québec. Ne trouvez-vous pas cette situation un peu gênante?

— Gênante pour qui? Sûrement pas pour moi, car toute mon activité politique consiste à dire que la vision que j'ai du fédéralisme et du Canada est bonne pour les Québécois, qu'ils ont avantage à rester dans ce pays plutôt qu'à s'en séparer. Et quand je vois que j'ai un appui politique massif au Québec, je me trouve confirmé dans ce sentiment. Par ailleurs, nous avons cinquante-neuf députés venant du Québec et quatre-vingt-un du reste du Canada. Cela ne me paraît pas mal comme proportion. Je serais beaucoup plus gêné si j'avais eu l'appui massif des anglophones et si le Québec ne m'avait appuyé que d'une façon marginale.

suite à la page 6

Sur la scène internationale

WASHINGTON — James Schlesinger, Ministre de la Défense des Etats-Unis, a implicitement reconnu dans une conférence de presse que des avions américains avaient repris leurs vols de reconnaissance au-dessus du Nord Vietnam.

Reconnaissant que ces vols violaient ouvertement les accords de cessez-le feu signés à Paris en janvier 1973, un porte-parole du Département d'Etat a déclaré que la loi internationale autorisait un parti à rompre un accord si l'autre parti avait manqué à ses engagements.

Le gouvernement américain a en effet accusé publiquement le Nord Vietnam de "violations flagrantes" du Traité de Paris et a prévenu le gouvernement de Hanoi qu'il "devrait supporter les conséquences de ses actes."

Les Nord Vietnamiens ont réagi vivement contre ces déclarations et ont accusé à leur tour les Etats-Unis d'avoir intensifié leur engagement militaire en Indochine.

Radio Hanoi a d'autre part diffusé un communiqué accusant le Département d'Etat d'interpréter "de façon mensongère des actions résultant des droits légitimes du peuple vietnamien à l'auto défense."

Les accusations du Département d'Etat américain semblent entrer dans le cadre d'une campagne de la part de l'Administration du Président Ford pour amener le Congrès à voter en faveur d'une augmentation de l'aide militaire à Saigon.

Entre le 1er janvier et le 30 juin, le gouvernement américain doit donner 700 millions de dollars au gouvernement du Président Thieu.

Le Président Ford aimerait obtenir l'accord du Congrès pour ajouter 300 millions de dollars à cette somme d'ici la fin du mois de juin, et porter à 1.3 milliard de dollars le montant total de l'aide militaire apportée aux Sud Vietnamiens lors de la prochaine année fiscale.

WASHINGTON — Pour la première fois de son histoire, la C.I.A. américaine a officiellement reconnu s'être livrée à des actions illégales à l'encontre de citoyens des Etats-Unis opposés aux différents gouvernements qui se sont succédés à la Maison Blanche depuis 1948.

William Colby, le directeur de l'agence, a reconnu que la C.I.A. avait constitué des dossiers confidentiels sur plus de 10,000 citoyens américains, s'était infiltrée à l'intérieur de divers groupes politiques, avait ouvert du courrier destiné à des citoyens qu'elle surveillait, avait constitué un système d'écoutes téléphoniques, et s'était livrée à des perquisitions illégales.

Ces révélations ont été rendues publiques après le témoignage de William Colby devant une sous-commission sénatoriale.

On se souvient que le Congrès des Etats-Unis avait décidé d'entreprendre des investigations sur les activités de la C.I.A. après certaines révélations du New York Times sur le rôle joué par l'agence de contre espionnage américain dans le renversement du Président Salvador Allende au Chili.

Le New York Times avait également récemment accusé la C.I.A. de se livrer à l'espionnage politique sur le territoire même des Etats-Unis, ce que les statuts même de l'agence interdisent.

brasse & cuir



par
HUBERT PANTEL

Il y a bien des moyens de protester contre l'inflation et le prix des denrées alimentaires, et des jeunes de Rome ont adopté un moyen bien particulier au début du mois. L'agence Associated Press (AP) rapportait au début du mois que des douzaines de jeunes ont effectué une descente méticuleusement calculée dans un supermarché romain. Les lignes de téléphone coupées, un groupe de jeunes surveillait l'entrée, tandis qu'un autre groupe remplaçait les caissiers et disait aux gens dans le magasin de sortir avec leurs marchandises, mais sans payer. Un troisième groupe de jeunes emplissait des sacs de nourriture pour lesquels il a payé $18.00 à la sortie, "prix juste" selon ces jeunes, qui se sont tous enfuis en voiture. Cette histoire peut faire rigoler, mais élargissons les cadres et insérons ce supermarché dans un "village mondial" : c'est pour quand, la révolte des affamés?

Une figure prédominante du Manitoba est la statue du "Golden Boy" qui domine l'édifice du parlement manitobain.

Récemment, la valeur de la statue et de l'édifice a été estimée à $70 millions, soit $60 millions de plus que le coût original de la construction de l'édifice en 1920. La statue du "Golden Boy" fut coulée par le sculpteur français Charles Gardet, durant la première grande guerre. La statue, qui pèse cinq tonnes, est de bronze et mesure 13 pieds et demi. Elle est recouverte en or de 23 1/2 carats (l'or pur est 24 carats). Rappelons que le "Golden Boy" tient en sa main une gerbe de blé, la richesse de nos plaines, et regarde vers le nord : symbole de notre avenir, de richesses encore non-exploitées.

Un autre aspect de notre province sera présenté à l'échelle nationale par le truchement de la Société Radio-Canada. Le réseau anglais CBC diffusera, le 29 janvier à 20h00, une émission de trente minutes consacrée entièrement au stampede annuel de Morris.

Entre le 6 mai et le 31 octobre de l'année dernière, 18,340 véhicules motorisés ont été l'objet d'inspection gouvernementale, et 75 pour cent de ces véhicules, vieux de six ans ou plus, n'étaient pas en condition "admissible".

La majorité des rejets l'était à cause de phares défectueux ou mal-ajustés, de défauts dans les systèmes d'essuie-glaces, d'échappement des gaz.

Statistiques Canada révélaient la semaine dernière que les récoltes '74 étaient moins bonnes qu'en 1973, malgré un plus grand ensemencement. Le blé rendait en moyenne 23.2 boisseaux à l'acre, en comparaison à 25.6 boisseaux en 1973 (sur terrain en jachère auparavant).

A l'occasion de la campagne du "10 jours pour le Développement" au mois de février, l'évêque Helmut Frenz donnera une causerie à Winnipeg, le 7 février à 12h00. En plus de son activité pastorale à la tête de 24,000 membres de l'Eglise Luthérienne du Chili, Helmut Frenz est reconnu pour son aide aux citoyens Chiliens souffrant du coup d'état en 1973. Il dirigeait un groupe oecuménique qui a établi 15 centres à travers le Chili, permettant à 4,500 réfugiés étrangers de quitter ce pays et chercher asylum ailleurs. En octobre 1974, Helmut Frenz a reçu la médaille Nansen des Nations-Unies, en reconnaissance de son service à la cause des réfugiés. Pour plus d'informations concernant la causerie qu'il donnera à Winnipeg, signalez 774-2556.

L'orientation et la scène francophone

L'orientation, c'est une invention pour les anglophones et non pour les Francos. Les Francos sont au-dessus de leurs affaires. Les parents sont tellement compétents dans le foyer qu'aucun de leurs jeunes n'a besoin d'orientation à l'école. Il faut croire que les professeurs francophones mettent double temps à leur travail, puisque certaines divisions scolaires ne voient pas la nécessité de l'orientation dans leurs écoles.

Il y a environ une dizaine d'années, toutes les divisions scolaires, francophones inclues, embauchaient des conseillers en orientation. Il semblait qu'un bon travail se faisait et que, finalement, les jeunes avaient une personne de ressources qui les aidait dans leur développement social. Il semblait qu'enfin plus de jeunes francos (autres que les collégiens) fréquentaient l'université et ou le Red River Community College. Il semblait qu'enfin les problèmes physiques ou émotionnels des jeunes étaient découverts avant que la situation ne s'aggrave. Il semblait que, finalement, on avait dans l'école un service qui nous était dû depuis longtemps.

Tout à coup, on parle de trancher les budgets dans toutes les divisions scolaires. La panique prend et, surtout dans les divisions francophones, on fait disparaître les orienteurs. Ils sont d'extra.

Je ne suis pas si naïf pour croire que seulement les orienteurs répondent aux besoins des élèves dans une école, mais les professeurs sont déjà tellement surchargés qu'ils sont limités dans leur temps. Alors, qui va répondre aux besoins particuliers des élèves dans vos écoles?

Je me demande qui aide les élèves à développer ou à améliorer leurs capacités de prendre des décisions. Qui fait venir la documentation et parle aux jeunes de vocation, de choix de carrière? Qui s'adresse aux agences sociales quand ces jeunes ont des problèmes de famille?

Je pourrais vous poser plusieurs autres questions embarrassantes, mais il s'agit plutôt de parler des services qu'un orienteur qualifié peut apporter dans une école. Il y a je crois trois différents domaines où l'orienteur est appelé à jouer un rôle très important en éducation.

A. SERVICES À OFFRIR AUX ÉLÈVES

1. Aider l'étudiant à développer et à améliorer ses capacités de prendre des décisions.
2. Aider et encourager l'élève à reconnaître ses valeurs, ses aptitudes et ses talents et à agir en conséquence.
3. Aider le jeune, par le procédé de l'expérience de groupe, à grandir et s'autoévaluer.
4. a) Informer les jeunes sur les différentes carrières, sur les possibilités d'obtenir des prêts du gouvernement.
   b) Aider l'élève à faire un choix réaliste d'après ses compétences personnelles et académiques.
5. Assister l'élève qui a de la difficulté au point de vue académique.
6. Fournir de l'information en matière d'éducation, de vocation, d'assistance financière ou personnelle.
7. Donner l'occasion aux jeunes de subir des tests d'aptitudes, d'intérêts, etc., et en évaluer les résultats avec eux.
8. Aider à la programmation de l'éducation familiale et sexuelle dans l'école.
9. Référer l'élève, s'il y a lieu, à d'autres services tels que psychologue, infirmière, travailleuse sociale, thérapeute de l'ouïe et de la parole, etc.

B. SERVICES À OFFRIR AUX PROFESSEURS ET À L'ADMINISTRATION

1. Renseigner et consulter avec les professeurs et l'administration en ce qui concerne les élèves.
2. Aider à apporter des changements dans les programmes.
3. Préparer et étudier certains cas particuliers afin de travailler en équipe au développement intégral de ces élèves.
4. Evaluer avec l'administration le service et les priorités de l'orientation dans l'école.
5. Suggérer certaines méthodes à prendre afin d'aider les jeunes qui ont des problèmes de discipline ou des difficultés dans les études.
6. Recevoir certains cas référés par les professeurs et voir aux solutions à prendre.
7. Aider les membres du personnel à observer les élèves et à communiquer avec eux.
8. Aider dans le transfert de certains élèves à des programmes mieux adaptés.
9. Coordonner et planifier des journées de recyclage avec les professeurs de la 1ère à la 12e années.

SERVICES À OFFRIR À LA COMMUNAUTÉ

1. a) Consultation auprès des parents :
   – afin de les aider à comprendre et à accepter le développement de leur enfant.
   b) Demander aux parents d'aider à une meilleure communication avec leurs enfants afin que l'on puisse résoudre certains problèmes (simultanément à l'école et à la maison).
2. Tenir des rencontres avec des groupes de parents afin d'améliorer leur développement personnel comme couples et parents.
3. Impliquer les parents dans le choix des carrières des jeunes à titre de personnes de ressources.
4. Aider et encourager les parents qui ont des problèmes au foyer à accepter de l'aide professionnelle.
5. Travailler étroitement avec le Centre de la main-d'oeuvre afin de trouver de l'emploi à temps partiel pour les jeunes qui en ont besoin.
6. Etre en contact avec les industriels et les commerçants afin de connaître ce qu'ils recherchent quand ils embauchent de la main-d'oeuvre.

D'après mon expérience dans le milieu rural et urbain, les francophones ne sont pas différents des groupes non-francophones. Il y a de l'apathie chez les jeunes comme chez les adultes; les jeunes souffrent d'un complexe d'infériorité; plusieurs mariages de jeunes sont précipités à cause de relations pré-maritales; on rencontre des cas d'inceste; les jeunes manquent de direction dans le choix de leur vocation, ou de leur carrière; de nombreux parents sont séparés ou en voie de rompre leur mariage; on rencontre des problèmes émotionnels et psychologiques sérieux, ainsi que plusieurs problèmes d'alcoolisme avancé.

Ceux qui reconnaissent l'existence de ces problèmes dans nos milieux et l'importance d'un service d'orientation dans notre système d'éducation, n'hésiteront pas à admettre les graves lacunes de nos districts francophones en cette matière.

Tout d'abord, quant au nombre de conseillers en orientation francophone dans cette province, on peut presque les compter sur les doigts des deux mains.

Commençons par examiner un relevé statistique pris en 1972-73. Il s'agit de divisions scolaires dont une sinon plusieurs écoles sont francophones. Voyons combien ont des orienteurs francophones qualifiés.

DIVISIONS	NOMBRE D'ÉLEVES FRANCOPHONES	NOMBRE D'ORIENTEURS
Winnipeg	159	0
St. James	43	0
St-Boniface	2,276	3
St-Vital	375 (approx.)	0
Norwood	746	1
Transcona	172	0
Agassiz	192	0
Seine	1,870	2.5
Rouge	1,472	0
Cheval Blanc	603	1
Montagne	1,178	1
Turtle River	114	0
Birdtail River	210	0
Turtle Mountain	22	0
TOTAL	9,373	8.5

Une simple opération d'arithmétique nous révèle qu'il y a, en moyenne, un orienteur francophone pour 1,102 élèves. Or, il existe au Manitoba neuf autres orienteurs francophones qui ont dû se trouver de l'emploi dans des écoles anglaises. Celles-ci semblent reconnaître que l'orientation fait partie du système scolaire ou, encore mieux, que l'orientation est nécessaire dans l'éducation de nos jeunes.

suite à la page 6

"Le Festival ne fait pas bien son travail."



"Pour que les jeunes Franco-Manitobains puissent trouver leur identité, il faut leur faire connaître et respecter leur héritage culturel. Le Festival du Voyageur ne fait pas assez bien son travail dans cette direction."

Voyageur officiel du premier Festival en 1970, Georges Forest est aujourd'hui un observateur critique de cet événement franco-manitobain.

Il fut le premier à incarner le personnage de Jean-Baptiste Lagimodière, ce pionnier de la Rivière Rouge qui avait en 1815 franchi en raquettes les 1300 milles qui séparent le Manitoba de Montréal pour informer Lord Selkirk de l'état de la colonie de la Rivière Rouge.

"Lagimodière est un héros qu'il faut mettre sur le même plan que les Buffalo Bill et autres héros américains dit-il." Il faut le célébrer comme tel pour que les jeunes Franco-Manitobains soient fiers de leurs racines, et pour éviter que le Festival ne devienne une simple manifestation commerciale et folklorique."

Georges Forest voudrait que toutes les activités du Festival soient ramenées à Saint-Boniface, qui pourrait témoigner ainsi de la vitalité de la communauté franco-manitobaine. Il voudrait aussi que "l'esprit" du Festival souffle pendant toute l'année, et pas simplement pendant quelques semaines.

"Une fois le Festival fini, c'est comme si les Anglais nous disaient "Damn Frenchman go home, on vous reverra l'année prochaine."

Forest serait donc partisan de la création d'un poste de Voyageur à l'année, un salarié qui serait autorisé par son employeur à prendre un congé d'un an.

"Il serait ainsi un ambassadeur de la communauté franco-manitobaine, et le Festival pourrait devenir un pôle d'attraction permanent autour de la communauté franco-manitobaine. Tel qu'il est conçu actuellement, le Festival ne remplit pas pleinement ce rôle."

Le Voyageur du Festival de 1970 pense en effet que si les tendances actuelles continuent, le Festival oubliera vite ses origines.

"Organiser un championnat de courses de chiens attelés n'est pas conforme aux véritables traditions Voyageur. Le Voyageur était raquetteur et canotier. Le but du Festival doit être de rassembler toutes les nationalités autour de coutumes proprement canadiennes françaises. Or les courses de chiens attelés proviennent d'une coutume eskimo."

Même s'il apporte aujourd'hui quelques critiques Georges Forest n'en reste pas moins passionné par le Festival. Il a même de grandes ambitions pour le Festival de 1976.

"L'année 1976 marquera le bicentenaire de la création des Etats-Unis. Nous pourrions profiter de cette occasion pour faire de notre Festival du Voyageur de l'année prochaine un grand rassemblement de tous les Nord Américains d'origine française, et associer les Cajuns de Louisiane en particulier à l'organisation du Festival. Le Festival aurait alors un retentissement dont Saint-Boniface et tous les Franco-Manitobains ne manqueraient pas de profiter sur tous les plans."

4 NOUVEAUX METTEURS EN SCÈNE AU CERCLE MOLIÈRE

Les 30 et 31 janvier et le 1er février prochains, le Cercle Molière présente quatre pièces en un acte montées par quatre nouveaux metteurs en scène.

Pour la première fois, Lorraine Adams monte une pièce de marionnettes, "Manon Lascar". Cette pièce avait été écrite pour la scène, mais pour l'occasion, adaptée pour les marionnettes. Adaptée, c'est-à-dire que les décors seront moins élaborés, car on est resté très fidèle au texte.

Selon Lorraine, le public Nord Américain n'est pas tellement friand des spectacles de marionnettes. En Pologne ou au Japon, le théâtre de marionnettes fait partie d'une tradition et on considère comme profession honorable celle de faire partie d'une troupe de marionnettes.

Le spectacle de marionnettes est néanmoins une forme de théâtre aussi valable que le théâtre sur scène. Le comédien doit réussir à exprimer toute la personnalité du personnage par sa voix et par la façon dont il bouge la marionnette, ne pouvant compter sur les expressions importantes du visage. Par contre, Mme Adams dit avoir remarqué que les comédiens qui animent les marionnettes possèdent en général une personnalité un peu moins exhibitionniste que les gens qui font du théâtre sur scène.

Tous ont contribué à la fabrication des marionnettes et des décors. Les marionnettes sont en papier maché et donc très robustes mais nécessairement assez lourdes, ce qui rend la tâche plus difficile au comédien.

Le théâtre de marionnettes n'est pas seulement pour les enfants. Il fait beaucoup appel à l'imagination et au fantastique, laissant trop souvent les adultes indifférents. "Manon Lascar" est une pièce humoristique pour adultes où l'on ridiculise la "culture officielle", vide de sens et qui emploie un beau langage et des formules élaborées pour, finalement, ne correspondre à rien.

Robert Freynet monte une pièce qu'il a composée l'été dernier dans le cadre d'un projet Perspectives Jeunesse. "Le Bonheur" a déjà été montré deux fois à Ste-Anne et une fois à Saint-Boniface, toujours dans le cadre de ce même programme.

"Le Bonheur" nous révèle un jeune homme vivant seul en campagne comme un moine ascétique et qui tente d'expliquer sa philosophie de vie à sa mère. Selon Robert, cette pièce est autobiographique, mais le personnage de la scène ne représente pas sa propre mère, mais bien la réaction des gens devant une expérience qu'il a tentée par le passé.

Le dialogue entre les deux personnages ne devient jamais une confrontation violente, mais exprime plutôt la volonté de chacun de se justifier aux yeux de l'autre.

La publicité faite par le Cercle Molière veut que l'atelier d'improvisation dirigée par Jean-Louis Hébert présente une pièce. M. Hébert explique que le but de l'atelier d'improvisation est de former des comédiens et non de montrer des choses à moitié faites. Cet atelier est exclusivement pour les comédiens au départ et si ces derniers jugent qu'ils ne sont pas prêts, il n'y aura tout simplement pas de présentation de l'atelier d'improvisation.

"On a commencé à travailler des improvisations il y a 2 ou 3 mois", explique M. Hébert." On trouve des choses bien intéressantes et on décide d'incorporer ça dans un plus grand truc. A mesure qu'on ajoute des improvisations qui sont bonnes, on s'achemine vers un spectacle qui, j'espère, sera présentable à la fin de janvier. Mais, si ce n'est pas quelque chose qui va satisfaire un public, on ne le présentera pas".

Pour M. Hébert, le théâtre doit être quelque chose qui montre l'homme en face de son destin avec tous les problèmes qu'il a devant les dieux, qu'ils soient économiques, politiques, etc. L'homme qui veut s'affirmer fait donc face à des forces extérieures qu'il ne peut pas toujours contourner et prévoir.

suite à la page 6

suite de la page 4

Regardons maintenant la scène anglophone, au niveau intermédiaire et secondaire.

ÉCOLES	NOMBRE D'ÉLÈVES	NOMBRE D'ORIENTEURS
Gorden Bell	1,325	5
St. John's	1,950	6
Aberdeen (Inter)	550	2
Golden Gate (Inter)	730	2
Windsor Park Collegiate	925	3
Nelson McIntyre	454	2
Warren Collegiate	250	2
TOTAL	6,184	22

Dans ces écoles anglophones, on compte un orienteur pour 281 élèves. Comment expliquer alors que les divisions de la Rivière Rouge et de la Montagne qui ont ensemble 2,680 élèves n'aient pas embauché un seul orienteur qualifié en 1974?

Celles-ci objecteront sans doute qu'elles n'ont pas assez d'argent pour se payer un tel luxe! Est-ce vraiment un luxe? Demandons-le aux écoles qui en embauchent des orienteurs.

Le temps n'est-il pas venu d'arrêter de mettre un signe de dollars sur tout ce qui a rapport à l'éducation et au développement personnel de nos enfants? L'Association des orienteurs du Manitoba a fait des représentations auprès du Ministre de l'éducation, lui demandant d'accorder des octrois spéciaux aux divisions scolaires rurales. Je crois que le moment est venu pour la population francophone rurale de se faire entendre si elle croit que ses écoles ont besoin d'orienteurs. Je crois également que les francophones peuvent améliorer la situation dans leurs écoles en embauchant un orienteur pour 300 élèves au lieu de un orienteur pour 750 élèves.

Les Franco-Manitobains savent-ils que huit (8) orienteurs francophones manitobains ont été les premiers à initier un programme d'orientation pour le niveau élémentaire, et que celui-ci a été approuvé par le Ministère de l'Education? Mais, à quoi servira-t-il ce programme si les francophones n'en voient pas l'utilité? A quoi bon un programme s'il n'y a pas personne pour s'occuper de le mettre en application?

Ne croyez-vous pas les Franco-manitobains qu'il est temps de se réveiller. Regardons de nouveau nos priorités afin d'assurer le meilleur et le plus sain développement de nos enfants.

Marcel Lécuyer
Co-Président du Comité de publicité

BEN VITE...

Revue des événements culturels et communautaires

● **Le 100 NONS** prévoit un spectacle du tonnerre pour les 24, 25 et 26 janvier prochains, mettant à l'affiche Louise Mousseau, Suzanne Clément, Rita Dandeneau et Nicole Brémault. 1975, l'année internationale de la *femme*?...

● **Parlant d'OPERA**, les auditions au Manitoba pour l'opéra Métropolitain de New York auront lieu le 26 janvier à 2h30 à l'école de musique de l'Université du Manitoba.

● **La rencontre CULTURELLE** pour les comités culturels du Manitoba aura lieu au Centre Culturel Franco-Manitobain le 26 janvier. Cette rencontre avait dû être contremandée à cause de la tempête de neige d'il y a deux semaines.

● **La DATE LIMITE** pour s'inscrire aux auditions de l'Ecole Nationale de Théâtre est fixée au 28 janvier prochain. Les candidats désireux de se présenter à ces auditions, afin d'être admis à suivre le cours de l'année scolaire 1975-1976 (en Interprétation, en Décoration ou en Technique) sont priés de se mettre en rapport avec le Secrétariat de l'Ecole pour obtenir les formules de demande d'admission.

ADRESSE: 5030, rue St-Denis, Montréal, Qué.; Tél.: 842-7954 (514)

● **L'Association manitobaine des "Children** with learning disabilities", vous invite à assister à une conférence donnée par Mary Lee Enfield le jeudi, 30 janvier, à 8h p.m. au 280, rue Broadway.

suite de la page 3

Ce serait gênant parce qu'alors les gens diraient: ce sont les Anglais qui élisent Trudeau. J'aime beaucoup mieux que les gens disent: ce sont les Canadiens français qui l'ont élu.

"Aux élections de 1972, beaucoup de politiciens anglais et des partis d'opposition ont fait campagne contre ce qu'ils appelaient le "French Power"; ils disaient: "Les Canadiens "français sont trop puissants à Ottawa; il faut se "débarrasser de ce gouvernement Trudeau qui n'en a "que pour le bilinguisme, "qui n'a que pour le Québec, "etc." Dans la conjoncture politique actuelle et celle de cette époque, je trouve cela excellent: c'était ainsi donner un démenti aux séparatistes, qui estimaient impossible pour un Québécois d'avoir jamais de l'influence à Ottawa. Or voici que justement les Anglais disent que nous sommes trop forts, nous Canadiens français, à Ottawa, et que les Québécois nous appuient massivement. C'est plutôt idéal. Dans une autre période de notre histoire, disons à un moment où les séparatistes seront moins actifs, il se peut très bien que l'équilibre des choses s'établisse autrement. Mais je veux profiter de mon passage comme premier ministre pour amener le gouvernement fédéral vers des positions irréversibles en ce qui concerne le fait français. Il faut que, avant 1978, nous ayons atteint une certaine réalité bilingue.

suite de la page 5

A partir de cette notion, l'atelier d'improvisation essaie de mettre toutes ces choses à l'oeuvre mais n'y parvient pas toujours, étant donné que tous ne sont pas nécessairement arrivés au même niveau de compréhension. Selon M. Hébert, un atelier de ce genre devrait s'acheminer sur une période d'au moins 6 mois. Cet atelier ne travaille ensemble que depuis deux mois.

Jaque Rochon a déjà monté des pièces, mais le fait pour la première fois dans les cadres du Cercle Molière. Il a choisi de monter "Les Tourtereaux ou La Vieillesse frappe à l'Aube." Deux animateurs de radio qui font une émission depuis 20 ans se retrouvent du jour au lendemain sans travail. Depuis longtemps leur émission n'était plus populaire, ayant des heures d'écoute de moins en moins favorables, un peu dans le genre des Joyeux Troubadours.

Pour les auditeurs, les deux animateurs s'aiment d'amour tendre et rayonnent de la joie de vivre durant les intermissions c'est autre chose. Ils se parlent "en pleine face remettant en question leur identité, ce qu'ils sont et ce qu'ils font."

Germain Massicotte qui est lui-même animateur de radio à CKSB interprète le rôle de Gaspard. M. Rochon trouve très intéressante la façon dont il a abordé le rôle et y a progressé. M. Rochon a d'ailleurs fait exprès de choisir Germain pour ce rôle.

Cette pièce est très intéressante pour un comédien, lui offrant la possibilité d'être tour à tour tendre, violent et poétique. Elle est aussi des plus intéressante pour le public, car il y participe. Il est assis à l'intérieur du studio de radio et assiste silencieusement au jeu intime des deux tourtereaux.

Jaque Rochon déplore le fait que les conditions de travail n'aient pas été plus agréables. Il était très difficile d'avoir des salles de répétition, ou la salle de théâtre où l'on exerce déjà l'Auberge des Morts Subites. En plus, ces spectacles d'atelier n'avaient pas été prévus dans le budget du Cercle Molière.

Ces spectacles sont néanmoins une occasion excellente pour des comédiens et des metteurs en scène en herbe de se faire connaître et apprécier par le public.

N. S.

st-eustache

RAPPELES A DIEU

Un prêtre et cinq religieuses issus de la paroisse de St-Eustache ont déjà pieusement terminé leur carrière ici-bas. Ce sont:

P. Victor Lavoie, Oblat de Marie-Immaculée. Il a été rappelé à Dieu à l'âge de 37 ans en 1921, à Côte-des-Neiges, Montréal, P.Q. Il était le fils de Joseph Lavoie et de Délima Levacque.

Sr Imelda (Ella Lachance), soeur Adoratrice du Précieux-Sang. Elle avait fait profession le 1er juillet 1930. Elle a été rappelée à Dieu le 12 mai 1954, à St-Boniface, Man. Elle était la fille d'Alfred Lachance et de Myrza Gervais.

Sr Marie Majella (Louise Gervais), religieuse de Notre-Dame-des-Missions. Elle avait fait profession le 3 juin 1916. Elle a été rappelée à Dieu le 17 février 1961, à St-Eustache, Man. Elle était la fille de Charles Gervais et de Marie Lajoie.

Sr Marie Madeleine de la Croix (Eva Létourneau), religieuse de Notre-Dame-des-Missions. Elle avait fait profession le 3 juin 1916. Elle a été rappelée à Dieu le 11 juillet 1965, à la Cité Jacques-Cartier, P.Q. Elle était la fille de Frédéric Létourneau et d'Hosanna Latrémouille.

Sr Eva-Marie (Flavie Lachance), soeur des Saints Noms de Jésus et de Marie. Elle avait fait profession le 5 février 1931. Elle a été rappelée à Dieu le 24 mars 1971. Elle était la fille d'Arthur Lachance et d'Eva Beaudry.

Soeur Honorine Leclair, soeur de la Charité de Montréal (dite communément Soeur Grise). Elle avait fait profession le 15 août 1920. Elle a été rappelée à Dieu le 13 décembre 1972, à Saint-Boniface, Man. Elle était la fille d'Edouard Leclair et de Célina Barnabé.

Qu'ils reposent en paix!

LE COMITÉ DE COORDINATION

organise une réunion d'information en vue du Conseil de pastorale de la Zone Rivière Rouge, le 27 janvier dans la Salle de l'église à St-Malo, à 8h p.m.

Cette invitation s'adresse aux curés, aux syndics, aux membres de la Ligue des Femmes Catholiques, aux membres des Chevaliers de Colomb et toutes autres personnes intéressées, des paroisses de Ste-Agathe, Aubigny, Ste-Elizabeth, St-Jean-Baptiste, St-Joseph, Letellier, Otterburne, St-Pierre et St-Malo.

Donc **OÙ?** à St-Malo

QUAND? le 27 janvier à 8h00 p.m. à l'église (sous-bassement)

POUR QUI? tous les intéressés de la zone

POURQUOI? pour s'informer sur le Conseil de Pastorale paroissial

CONFÉRENCIERS: L'abbé Léo Couture et Mgr Antoine Hacault.

NOS JEUNES VIEUX



On ne vieillit plus avec sérénité et grâce. Les années d'expérience ne sont pas toujours évaluées. Au lieu de faire bon usage de la sagesse acquise pendant de longues années, afin de nous aider à solutionner nos problèmes, nous avons au contraire créé un "PROBLEME DES GENS AGES"... Notre préoccupation de la jeunesse nous fait souvent oublier que les gens que nous considérons "trop vieux" ont les plus jeunes idées de tous... Par exemple, Winston Churchill fut ré-élu Premier Ministre Britannique à l'âge de 77 ans... Grandma Moses a peint son fameux tableau "The Rainbow" à l'âge de 101 ans... Le Dr Albert Schweitzer a reçu le prix Nobel de la Paix à 68 ans... Pourquoi faire tomber dans un état de désuétude les personnes qui possèdent la maturité et la flexibilité sociales. Car pour eux la vie réserve des récompenses tardives. Notre société a tendance à considérer que les "vieux" doivent être mis "au rancart" ou comme considérés de la marchandise de seconde main! Si seulement on comprenait qu'ils peuvent encore servir".

G. S.

LA FOURCHE de St-Pierre

COLLABORATION SPÉCIALE
MARCEL CÔTÉ 433-7716
DENIS GRÉGOIRE 433-7121
ANNE-MARIE ROY 433-7906

NOUVELLE CÉDULE POUR LES BEAVERS

Jusqu'à présent, les Beavers ont remporté qu'une victoire, subi six défaites et ont eu une impasse.

JOUR		VISITEUR CONTRE	CHEZ SOI	ARÈNE	HEURE
Dim.	26 janvier	Beavers	St-Pierre	St-Pierre	2h30
Merc.	29 janvier	Beavers	St-Adolphe	Niverville	8h30
Ven.	31 janvier	Grunthal	Beavers	St-Pierre	8h30
Mardi	4 février	Beavers	Lorette	Lorette	8h30
Jeudi	6 février	Grunthal	Beavers	St-Malo	8h30
Dim.	9 février	Beavers	St-Malo	St-Malo	2h30
Mardi	11 février	Ile-des-Chênes	Beavers	Grunthal	8h30
Jeudi	13 février	Mitchell	Beavers	St-Pierre	8h30
Dim.	16 février	Beavers	St-Pierre	St-Pierre	2h30
Mardi	18 février	Niverville	Beavers	St-Pierre	8h30
Jeudi	20 février	Beavers	Mitchell	St-Pierre	8h30
Ven.	21 février	Landmark	Beavers	St-Pierre	8h30
Dim.	23 février	Beavers	St-Pierre	St-Pierre	2h30

A la partie de samedi soir, les Beavers contre Mitchell, Yves Carrière a compté deux buts, Omer Curé et Norman Lacasse chacun un. Le vendredi 17 janvier, les Braves de St-Pierre ont défait les Saints de Richer par un compte de 6 à 2, et le dimanche 19, les Braves ont remporté une victoire de 5 à 3 contre Mitchell.

Souper au Manoir

Le mercredi 8 janvier, les jeunes vieillards du manoir furent invités à un souper-rencontre offert par le St. Pierre Manor Board. Les membres du bureau de direction et leurs épouses ont eu le plaisir de servir ces jeunes de coeur et, après avoir dégusté un succulent repas, ont passé une couple d'heures à jaser, à boire du vin et à raconter des petites histoires. Passé huit heures, certains allèrent se coucher, tandis que pour d'autres, la veillée venait que commencer dans leur propre appartement. Qui sait ce qui se passe derrière ces murs...

La veillée terminée, ils songent déjà à celle de l'an prochain.

Pour tous ce fut très intéressant et apprécié.

ACCIDENT

Le lundi 13 janvier, vers 6h30 du matin, un malheureux accident est survenu à M. Jean-Paul Audette, ce qui aurait pu lui coûter la vie. En effet, lundi après la grosse tempête, en allumant la fournaise dans son gros camion servant à transporter les produits laitiers, il s'est produit une terrible explosion qui fit éclater la boîte du camion, et Jean-Paul s'est retrouvé assis dans un banc de neige. Il s'est rendu seul à l'hôpital souffrant de brûlures au visage et aux mains. Les gens de St-Pierre sont heureux qu'il s'en soit sorti ainsi et qu'il se remet vite de ses blessures.

CEDULE DES JOUTES DE HOCKEY
(M.E.H.L.)

Jeu.	23 janv.	8:30	Ste-Anne	à Steinbach
Ven.	24 janv.	8:30	Transcona	à Ste-Anne
Sam.	25 janv.	8:30	Warroad	à Steinbach
Dim.	26 janv.	8:30	Warroad	à Ste-Anne
Mar.	28 janv.	8:30	La Broquerie	à Transcona
Jeu.	30 janv.	8:30	Steinbach	à Warroad

POTINS ET RUMEURS



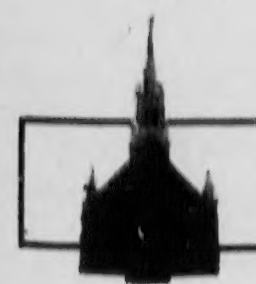
La saison dernière, Guy Lafleur tentait par tous les moyens imaginables de secouer la guigne qui s'acharnait contre lui. Guy, qui est un jeune homme fort superstitieux, enlevait et remettait son casque protecteur; par la suite il utilisait les bâtons de ceux qui connaissaient beaucoup de succès. Cette saison, il semble avoir mûri. Il s'est débarrassé de son casque protecteur, et même s'il ne parvenait pas à trouver le fond du filet au début de la saison, il a quand même continué à utiliser les gourets de marque Louiseville Slugger. Vous allez me dire maintenant que la superstition a sa place dans le merveilleux monde du sport.....

Il semble que les Kings de Los Angeles de la ligue Nationale sont plus qu'interressés à rapatrier l'excellent Serge Bernier des Nordiques du Québec. Bernier est très heureux à Québec, mais il appert qu'il est loin d'avoir oublié son séjour avec les Kings. Serge, qui s'entendait à merveille avec son ancien instructeur Bob Pulford, était en amour avec la température de la Californie.



LA VERITE

Car c'est le moment où le jugement va commencer par la maison de Dieu. Or, si c'est par nous qu'il commence, quelle sera la fin de ceux qui n'obéissent pas à l'Evangile de Dieu?
(Epître de Pierre, ch. 4, v. 17).



L'ECHO de Ste-Anne

COLLABORATION SPECIALE

Alma Perreault — 422-8868

Une Péruvienne à Sainte-Anne!

Bienvenue dans notre milieu qui est aussi "son" milieu, à Soeur Thérèse Gauthier, Missionnaire de Notre-Dame-des-Anges, qui est en visite chez ses parents, M. et Mme Conrad Gauthier depuis le début de janvier.

Après son noviciat à la Maison-Mère de sa congrégation à Lennoxville, Québec, Thérèse passa quelques années en Colombie-Britannique puis partit pour le Pérou où elle vécut pendant dix ans, s'y dévouant avec d'autres membres de sa congrégation qui se veut exclusivement missionnaire. Son champ d'action s'est centré surtout à La Molina. C'est un village plus petit que Ste-Anne, se trouvant près de 26 milles de Lima. Quarante laïques et trois religieuses forment le corps enseignant de l'école primaire et secondaire qui s'y trouve. Thérèse faisait partie du personnel enseignant.

1975 sera une année de repos et de visite pour elle après quoi elle compte bien retourner dans son pays adoptif. Nos prières et nos voeux t'accompagneront, Thérèse. "Via con Dios", si je puis employer la seule expression espagnole que je connaisse.

Alma Perreault



Ce qui reste de l'école des Soeurs Missionnaires de Notre-Dame-des-Anges à La Molina, Pérou, le 23 octobre, après le tremblement de terre qui enrégistra 7.8 sur l'échelle Ritcher. C'est providentiel que personne n'occupait la bâtisse ce matin-là — c'était la semaine de vacances du trimestre.

CURLING CURLING

Un tournoi familial — Family Bonspiel — voilà du nouveau.

L'exécutif du Curling eut la brillante initiative d'essayer un nouveau genre de bonspiel au début de l'année.

Le but était d'amasser des fonds pour défrayer l'achat d'une nouvelle fournaise pour tempérer le curling (la partie des glaces).

L'idée fit sensation. Vingt-neuf équipes participèrent. La plupart était membres d'une même famille. Quelques-uns même étaient des gens qui ne sont pas des habitués du curling. On doit les féliciter pour leur bonne sportivité.

Le tout débuta jeudi le 2 janvier et la grande finale eut lieu dimanche soir à 7 heures.

Félicitations à tous(tes) ces gagnants(es). Quant aux perdants(es), ne vous découragez pas.

Le plus beau était de voir ces jeunes filles et ces jeunes garçons de dix, onze et douze ans qui s'en donnaient à coeur joie et avec l'entrain qu'on leur connaît. Les plus jeunes participants(es) si je ne me trompe pas étaient trois jeunes garçons de dix ans: Marco Lauzon, Michel Pattyn et Roger Lévesque. Ça promet bien, n'est-ce pas? (S'il y en avait des plus jeunes, ou d'aussi jeunes, je serais heureuse de le savoir pour le prochain Courrier).

La renommée de notre Curling est très répandue. Il y avait des gens d'Ontario, M. et Mme Victor Tougas, du Québec, M. et Mme Gilles Massicotte, de la Colombie, M. Edmond Tougas. Ça, c'est de la publicité!... ou coïncidence??

L'exécutif du Curling profite de cette occasion pour remercier tous les participants et participantes, surtout les jeunes, ceux et celles qui ont aidé à préparer les glaces, ou à toute autre tâche. Il ne faut pas oublier les dames qui ont travaillé à la cantine, surtout celles qui s'en sont occupées plus particulièrement Mmes Doreen Tougas et Mimi Pattyn. Merci à vous tous.

On peut espérer que quelque chose de semblable se répète? Plusieurs en ont exprimé le désir. Alors pourquoi pas! A vous de faire des commentaires aux membres de l'exécutif, ils seront heureux de connaître ce que vous en pensez.

Annette Charrière

LES HEUREUX GAGNANTS FURENT :

	PREMIÈRE RENCONTRE (EVENT)	2e RENCONTRE (EVENT)	3e RENCONTRE (EVENT)
1er prix :	Roland Charrière	... Louis Massicotte	... Bernard Vermette
	Denis Charrière	... Gilles Massicotte	... Béatrice Vermette
	Gisèle Charrière	... Rachelle Massicotte	... Monique Vermette
	Diane Charrière	... Doris Massicotte	... Joanne Vermette
2e prix :	Leonard Toews	... Rita Charrière	... Gérard Tougas
	Norma Toews	... Doreen Tougas	... Donald Tougas
	Charles Enns	... Yolande Bourgouin	... Edmond Tougas
	Karens Enns	... Louis Charrière	... Ginette Tougas
3e prix :	Shorty Lévesque	... Gilles Nault	... Eugène Vermette
	Agnès Rivard	... Diane Nault	... Noëlline Vermette
	Lise Lévesque	... Denis Meilleur	... Victor Tougas
	Gérald Lévesque	... Julie Meilleur	... Frida Tougas
4e prix :	Maurice Bazin	... Yvonne Leclair	... Yvonne Lévesque
	Elise Bazin	... Yolande Perrin	... Doris Lévesque
	Gérald Fouasse	... Gérard Leclair	... Kenneth Lambert
	Annette Fouasse	... Marie Leclair	... Roger Lévesque



Informations Agricoles

par LOUIS MOLIN

Animateur d'Actuel Agricole à CKSB
de 17h35 à 18h00 du lundi au vendredi

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO

Flancs de porc en février 1975	56$87	moins	6$88
Porcs sur pied en février 1975	36$97	moins	5$03
Boeufs sur pied en février 1975	34$45	moins	4$42

À LA RECHERCHE DE POLITIQUES DE SAUVEGARDE DU SOL MANITOBAIN

Tel est le titre du document préparé par le ministère de l'agriculture du Manitoba.

En raison de l'importance du bon usage du terrain pour l'agriculture, les loisirs et le développement communautaire, il n'est plus possible pour un gouvernement responsable de fermer les yeux sur le mauvais emploi, la destruction, la spéculation ou toutes autres formes d'anéantissement détériorant ou paralysant le bon emploi du terrain au Manitoba.

Voilà en quelques mots la pensée qui préoccupe ceux qui se doivent de planifier la conservation de ce qui est la plus précieuse ressource naturelle, puisque c'est de la terre (jusqu'à ce que l'on ait trouvé mieux) que nous tirons notre subsistance.

En raison de l'importance pour qui que ce soit de se sentir comme faisant partie du sol qui est son pays, son village, sa famille, donc lui-même, il est temps de se poser cette question.

Sommes-nous prêts à revoir dans l'optique du monde de 1975, l'importance de conserver les vraies valeurs, ou allons-nous, comme trop de nos prédécesseurs, continuer à agir comme des nomades à la recherche de la fortune, des mineurs qui creusent les entrailles de la terre dans le but de s'enrichir, ou des politiciens qui se préoccupent bien peu de ce qui restera derrière eux lorsque leur règne sera fini.

Au Manitoba comme presque partout au Canada, la spéculation foncière sous son apparente prospérité appauvrit chacun de nous. On peut lui imputer une partie de l'exode rural, la concentration et la misère d'une partie de notre population urbaine; la spéculation fait même son profit de la faim dans le monde.

Toutes ces raisons qui rendent les riches plus riches et plus pauvres les pauvres, font tellement partie de notre civilisation basée sur le profit qu'il semble ridicule de questionner un mode de transaction à la base même du commerce.

C'est pourtant la spéculation et l'inflation qui sont causes de l'instabilité, des fluctuations subites des denrées, de l'incertitude de la relève et de la production agricole.

Comme il est communément exprimé dans les milieux ruraux par ceux qui demeurent et vivent sur place, la spéculation du sol entrave le développement local en faisant monter à des prix exorbitants une terre qui ne devient pas pour autant meilleure ou plus productrice.

Dans son étude, le ministère de l'agriculture souligne qu'au Manitoba 25,544 acres appartiennent à des gens d'Allemagne de l'ouest et 145,719 à des Américains sur un total de terre cultivable de 17,758,597 acres, soit un total de .97%.

Ce pourcentage total de terrains appartenant à des étrangers n'est pas considérable mais il atteint dans certaine région 3.55%; en plus, dans cette même région, 12.76% sont des propriétaires non résidents.

Il reste donc deux alternatives pour ceux qui veulent conserver au Manitoba sa valeur productrice: réglementer et contrôler l'achat et la vente du terrain de tous les étrangers non résidents, et deuxièmement, offrir une alternative à ceux qui, soit pour raisons de santé, de succession ou autres, doivent disposer de leurs terres.

La commission d'enquête qui s'occupera du sujet sera là pour recevoir nos opinions et nos considérations. Que l'on parle de spéculation, du gaspillage de terres cultivables par l'agrandissement des cités, de banques de terres ou de développement régional, cela nous concerne tous... ne l'oublions pas.

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

En raison du peu de bétail offert sur le marché, les prix des taures et des boeufs se sont raffermis cette semaine. Les prix des taureaux sont aussi demeurés fermes tandis que ceux des vaches déclinaient en raison de la demande insuffisante.

La vente des animaux d'élevage a été très difficile et les prix étaient fortement à la baisse.

Les prix des veaux de boucherie déclinaient légèrement et ceux des veaux de choix étaient nettement plus bas. Environ 1,000 agneaux ont été vendus au cours de la semaine à des prix enregistrant des baisses de 3$ à 4$ du cent livres.

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 46$ à 49$, ventes à 49$80;

Taures cat. A 1-2, 39$ à 43$;

Vaches cat. D 1-2, 19$ à 22$;

Taureaux – bon, 25$ à 29$;

Les prix des porcs variaient de 54$55 à 57$70.

REÇU CETTE SEMAINE

3,550 animaux de boucherie comparativement à 5,900 l'an dernier. 450 veaux comparé à 1,100 l'année précédente. 14,400 porcs contre 19,400, ainsi que 100 moutons et agneaux contre 150 l'an dernier.

Les prix du porc variaient de 50$ à 53$10 clôturant 2$35 plus cher que la semaine passée.

Les animaux d'élevage ont été répartis comme suit: 410 au Manitoba, et 190 en Ontario.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

Les prix des animaux de boucherie ont varié de stables à 1$ à la baisse. Il y a eu peu de demandes pour les veaux de boucherie et toutes les classes de bétail d'élevage, les prix ont de ce fait baissé de 2$ à 5$ du 100 livres.

Les cours à bestiaux n'ont pas ouvert leurs portes lundi dernier en raison de la tempête de neige. Mardi matin, bien que peu de bétail était offert sur le marché, les prix des boeufs de choix ont baissé de 1$, la demande étant très modérée.

Les taures étaient recherchées par les acheteurs, leurs prix ont pourtant clôturé un dollar moins cher en raison de leur manque de qualité.

La vente des vaches a été très active toute la semaine et les prix clôturaient à la hausse comparativement à la semaine précédente.

La plupart des veaux d'élevage ont été vendus pour l'abattage à des prix de 2$ à 3$ moins cher que la semaine précédente.

"Entre Nous"...

Louise a droit à son opinion!

Nous avons rencontré Madame Gertrude Mousseau, coordinatrice du Concours des Reines du Festival qui a bien voulu commenter sur la lettre parue dans notre page la semaine dernière.

Citons textuellement un extrait de la lettre signée Louise Delisle, annonceur à la station de Radio CKSB de Saint-Boniface. On sait qu'elle se désolidarise de CKSB dans son entreprise de présenter une candidate "Miss Radio-Canada" au Concours de la Reine du Festival de Saint-Boniface. Elle écrit: "L'initiative de l'O.N.U. me semble tout à fait louable, puisqu'elle est susceptible d'éveiller chez les femmes le sentiment de leurs responsabilités aussi bien que celui de leurs droits."



G.M. – Louise a droit à son opinion, je la respecte, j'ajouterai même qu'elle a du courage à nous la faire connaître. Ceci peut contribuer à éclaircir certains points, à répondre à des questions que pourrait se poser la population.

G.S. – Une reine est-elle une parure et un objet?

G.M. – Si dans un tel concours une femme était considérée comme une parure et un objet "Je démissionnerais". C'est au contraire l'occasion pour une jeune débutante de faire prendre conscience au public de l'extence d'un autre aspect de son rôle féminin.

G.S. – Quelles sont les qualités requises d'une candidate?

G.M. – Considérant qu'elle a un rôle à remplir que l'on pourrait qualifier d'ambassadrice, les qualités recherchées sont la personnalité, la distinction du langage, l'intelligence, le dévouement et ce qu'on appelle aussi une chaleur humaine. Il faut qu'elle puisse communiquer facilement avec les autres. Les relations humaines sont importantes, car elle doit vivre avec d'autres compagnes, partager toutes leurs activités.

G.S. – Louise dans sa lettre nous dit: se référant à la présentation de "Miss Radio-Canada" au Festival du Voyageur, je cite; "En cette année décrétée par les Nations-Unies, Année Internationale de la Femme, le geste est particulièrement déplacé et malheureux. Qu'en pensez-vous?

G.M. – Rien ne semble suggérer dans nos règlements du Concours de la Reine du Festival que nous allons à l'encontre de la déclaration des Nations-Unies concernant l'Année Internationale de la Femme. La Reine élue n'est pas exploitée. Nous cherchons des jeunes filles responsables, c'est pourquoi un concours offre l'opportunité à toutes celles qui désirent participer. Une nomination serait au contraire une imposition qui normalement deviendrait un ROLE PAYANT. Elle n'a aucun paiement; les quelques cadeaux qu'elle reçoit sont en appréciation et remerciement. La Reine n'est pas un produit commercial utilisé pour des profits monétaires. Elle est un symbole d'un temps de festivités qui souligne les activités culturelles d'un groupe, entre d'autres, commémorant la contribution de nos pionniers – La vie des anciens voyageurs–, la base de notre société franco-manitobaine.

G.S. – Donc, vous faites une différence entre le Concours de la Reine du Festival du Voyageur, avec les autres concours comme par exemple, celui de Miss Canada et Miss Univers?

G.M. – Il ne faudrait pas confondre des concours professionnels qui sont des entreprises commerciales. La candidate qui s'y inscrit, le fait même parfois avec des buts très précis. Elle peut se servir de la publicité reçue comme tremplin vers une carrière cinématographique, ou autre travail entrant dans les mêmes normes. L'attrait physique est plus considéré. Il ne faut pas dissocier son intelligence pour cela et la classer dans la catégorie "petite poupée de luxe à exploiter", puisque étant élue Miss ou Reine elle devient automatiquement une ambassadrice de son pays. Elle devra faire face à toutes sortes de situations, par conséquent elle doit être une femme de jugement.

ET EN CONCLUSION:

Il serait injuste de catégoriser nos reines et nos candidates comme n'étant pas sages et avisées. Les jeunes filles, avant de participer à un tel concours, jugent avec maturité l'action qu'elles posent. Je leur donne ce crédit. Elles sont sérieuses. Les reines élues ont été conscientes de leurs responsabilités. Plusieurs m'ont confié que l'expérience leur a été bienfaisante. D'ailleurs, si j'étais convaincue que ce concours servait à exploiter la femme de quelque façon que ce soit je ferais tout en mon possible pour l'abolir, de conclure Madame Mousseau.

QUE LES HOMMES ET LES FEMMES SE REGARDENT HONNÊTEMENT ET QU'ILS ESSAIENT ENSEMBLE DE REVALORISER LA SOCIÉTÉ...
(Thérèse Casgrain)

1975

L'ANNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES.

Un des objectifs prévus est de favoriser L'EGALITE entre l'homme et la femme. Il semble révolu le temps où la femme marchait derrière l'homme. Il semble révolu aussi le temps où la femme le précède (quoique ceci est advenu plus rarement). Ces deux dernières formules ont subi un échec dans la marche des temps. Donc s'avancer ensemble côte-à-côte c'est accepter l'égalité pour le meilleur épanouissement de deux individus.

La femme doit faire valoir son rôle dans la société. Elle a une mission à remplir, elle devient plus marquante sur le marché du travail, participe plus étroitement à la vie communautaire, n'est-il pas le temps qu'on lui attribue ce qui lui revient... et de redéfinir le dicton "Derrière un grand homme il y a une femme!".

Depuis le début de la création, nos chers hommes ont eu toutes les années "dédiées" à eux; nous les femmes, 1975 nous appartient; ne sommes-nous pas gâtées, toute UNE ANNEE pour nous?

"Entre-Nous" se propose de vous informer chaque semaine sur les activités prévues, les projets, les lois étudiées, les programmes mis sur pied afin d'améliorer la situation de la femme dans le monde. Aussi nous vous donnerons des noms, des adresses qui peuvent vous servir pour plus d'information. Nous serons heureuses en retour de recevoir des détails de vos projets, qui peuvent profiter à tous.

Pour celles qui craignent de formuler leurs opinions féminines, rassurez-vous, l'année internationale de la femme est destinée à sensibiliser le monde aux attitudes nouvelles à l'égard de la femme. Et comme l'écrivait si bien le Père J.-P. Aubry dans son éditorial de la semaine dernière: "Il ne faudrait pas confondre l'année internationale de la femme avec le mouvement du Women's Lib.". Les buts en sont différents, il faut surtout viser à promouvoir l'égalité des chances pour les femmes, dans tous les domaines.

Ecrivez-nous vos suggestions, observations, idées et questions sont bienvenues.

Bonne semaine.

Giselle

VOUS AVEZ LE DERNIER MOT

Paru récemment... CBWFT est à la recherche d'un Journaliste-reporter etc., emploi offert aux candidats "DES DEUX SEXES"! C'est à se demander si ceux et celles qui n'ont qu'un SEXE, peuvent offrir leurs services?

* * * * *

Félicitations à Madame Marie Jubinville et bonne chance dans ses nouvelles fonctions au Département des affaires culturelles de la province du Manitoba.

* * * * *

Femmes au Travail: En 1973, 3,152,000 femmes, représentant 33.9% de la population active.

E. N.

1975 – L'Année Internationale de la Femme

Dans le contexte de l'année internationale de la femme, la page "Entre-Nous" aimerait reconnaître la contribution des femmes dans la vie manitobaine d'aujourd'hui.

Nous pensons à celles de tout âge, en milieu urbain ou rural, qui se dévouent au foyer, qui exercent une carrière, qui sont aux études ou à la retraite. Parmi celles-là nous en distinguons quelques-unes qui par leurs qualités exceptionnelles et leurs accomplissements suscitent plus particulièrement notre admiration. Ce sont ces femmes qui ont su s'épanouir, évoluer, tout en acceptant les responsabilités dans la vie.

Connaîtriez-vous dans votre milieu une de ces personnes remarquables?

Veuillez faire parvenir votre suggestion par l'initiative de l'une de vos organisations ou à titre individuel, donnant le nom et l'adresse de la personne choisie ainsi que les raisons motivant votre choix. Toute franco-manitobaine âgée de 18 ans ou plus est éligible.

Chaque mois un comité de cinq personnes aura la tâche difficile de choisir parmi les suggestions reçues, celle qui sera "la femme du mois". La page Entre-Nous décernera à la personne choisie un petit cachet souvenir.

Veuillez écrire à l'adresse suivante:

Femme du mois
Page Entre-Nous
C.P. 96
La Liberté
Saint-Boniface, Man.
R2h 3B4

"ENTRE NOUS"...

Le Congrès Canadien sur la femme et le droit

La deuxième conférence annuelle sur la femme et le droit aura lieu dans l'édifice UMSU, à l'Université du Manitoba le vendredi 31 janvier et les 1er et 2 février 1975. Le thème principal de la conférence est LA FEMME ET LE TRAVAIL. Une réception de bienvenue aura lieu le jeudi soir 30 janvier, au Voyageur Inn. Naturellement, les hommes peuvent s'inscrire; les renseignements leur seront aussi bénéficiaires.

On nous a assurés qu'un service de traduction simultanée sera à la disposition des francophones. Ci-dessous, vous avez de plus amples détails. S.V.P. remplir la formule d'inscription et la retourner le plus tôt possible à Ms Reeva Tessler, Faculté de Droit, Robson Hall, Université du Manitoba, Winnipeg, Man., R3T 2N2.

Hâtez-vous, car on nous dit que 400 délégués sont attendus.

JEUDI, le 30 janvier — Inscription.

VENDREDI, le 31 janvier

Matin: Résolutions des problèmes de la femme sur le marché du travail ; négociations de contrats collectifs vis-à-vis une solution législative.

Conférencière : Madeleine Parent, organisatrice syndicale.

Après-midi: Ateliers.

SAMEDI, le 1er février

Matin: Législation des droits de l'homme et les lois des syndicats.

Après-midi: Ateliers.

DIMANCHE, le 2 février

Matin: Assemblée plénière; au sujet de la création d'une organisation nationale.

Nom : ____________________

Adresse : ____________________

Profession : ____________________

Nom de l'organisation garante : ____________________

Ci-inclus les frais d'inscription

( ) $ 2.00 — banquets non-inclus

( ) $12.00 — banquets inclus

S.V.P. faites le nécessaire pour mon logement ( )

S.V.P. indiquez un prix convenable ____________________

( ) Femme ( ) Homme

S.V.P. indiquez auxquels des ateliers vous aimeriez participer par rapport à chaque période spécifique :

VENDREDI, après-midi :

( ) L'organisation syndicale
( ) La protection législative
( ) Les garderies d'enfants
( ) La main-d'Oeuvre : à temps partiel
( ) Les avocats) Les problèmes de la profession
( ) Les secrétaires légales) de droit
( ) Le rôle d'un conseiller juridique des syndicats

SAMEDI après-midi :

( ) Rendre efficace la législation existante sur les droits de l'homme
( ) La participation des commissions sur les droits de l'homme par rapport à l'éducation
( ) Une action affirmative
( ) L'application constitutionnelle (les problèmes juridictionnels : les droits de l'homme)
( ) La valeur économique des ménagères
( ) L'assurance de mariage
Un emploi de deuxième classe: les domestiques.

AUTRES :

( ) Je serais intéressée à participer à des ateliers qui discuteraient des sujets hors du thème de la conférence, par exemple :

( ) l'avortement
( ) le viol
( ) autre (spécifiez)

Madame, Mademoiselle, mais non voyons "Mad"...

Ce n'est pas un détail, comme certains le prétendent; au contraire tout un comportement de la femme qui était inscrite dans les deux mots "MADAME" ou "MADEMOISELLE", c'était toute une culture qui confinait la réussite personnelle de la femme au mariage. On était "mademoiselle" en attendant d'être madame, ce qui créait deux classes chez les femmes et chaque fois qu'on nous demande madame ou mademoiselle, on nous demande en fait à quelle classe on appartient. Il nous faut étaler sur la place publique, quitte à en subir les conséquences qui sont souvent discriminatoires.

Il y a que les mots qui ont un pouvoir et si les mots sont le reflet d'une société, par contre on peut influencer un comportement, faire évoluer une culture par les mots. C'est la façon d'imposer une idée rapidement, de faire respecter une identité. Bien des femmes qu'on ne pourrait jamais rejoindre par des idéologies seront prêtes à adopter une appellation qui sera en somme le premier pas d'affirmation de soi. Elles demanderont par cette nouvelle façon de les appeler, de les percevoir autrement que par rapport au mariage. C'est un moyen idéal de rejoindre toutes les femmes et les embarquer pour leur libération. Pour effectuer ce changement qui aura des répercussions psychologiques, il faut que les femmes emploient et insistent pour se faire appeler ainsi.

Alors "MAD 75" donnons-nous la main pour une identité propre.

Monique Güy

— DES ORANGES —
— DES CITRONS —

Notre prix orange ce mois-ci va à tous les braves facteurs qui malgré les intempéries assurent régulièrement la livraison du courrier à domicile.

Notre prix citron; aussi amer puisse-t-il sembler être est sans malice et rancune! Il est décerné à une personnalité qui était "à la hausse" il y a 10 mois lors de son élection à la présidence de la Société Franco-Manitobaine.

DÉCOUPEZ ICI

Ici Radio-Canada

Programme
de la télévision

Semaine du
25 au 31 janvier 197

cbwft 3
CÂBLE 10

Loves
avec les Grands Ballets
aux Beaux Dimanches

Monsieur B reçoit
Carole Cloutier
Martin Peltier
Nicole Croisille

Interview de
Marguerite Yourcenar
à Femme d'aujourd'hui

Participez au Concours
du plus bel homme

Début du nouveau
magazine olympique


Photo: André Le Coz

Le pinceau enchanteur

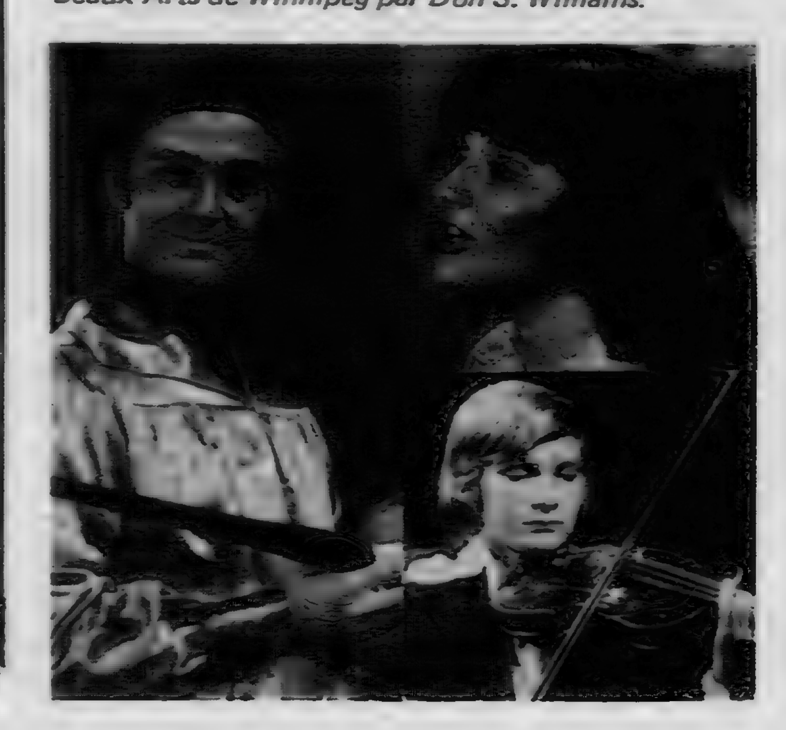
le lundi 27 janvier à 19h00

Avez-vous déjà vu un peintre qui peint des tableaux musicaux animés? Probablement pas. Mais si vous voulez en faire l'expérience, regardez LE PINCEAU ENCHANTEUR lundi à 19h00 à l'antenne de CBWFT. Réalisée par Don S. Williams (La Légende du vent), l'émission vous offre une heure de musique, de chansons et de danses interprétées par quelques-uns de nos artistes manitobains, dont certains apparaîtront au petit écran pour la première fois.

L'émission met en scène un peintre (Alphonse Tétrault) qui a perdu sa bien-aimée et qui, pour alléger sa peine peint des tableaux qui soudain s'animent devant lui comme par enchantement. Et quel enchantement: chansons populaires et classiques, musique instrumentale et danses folkloriques se dessineront devant vos yeux et vous feront vivre, et peut-être même revivre, des moments précieux. La finale verra tous les personnages des tableaux se joindre au peintre pour une chanson des plus enlevantes.

Outre Alphonse Tétrault, l'émission met en vedette Rolande Garnier, Normand Lemoing et les Gais Manitobains que l'on a déjà vus soit à la télévision soit en spectacle, ainsi que deux jeunes artistes peu connus du public mais qui le deviendront sûrement beaucoup plus avant longtemps: la chanteuse Nicole Brémault et le jeune violoniste de 13 ans, Laurence Leydier.

Soyez donc au rendez-vous le lundi 27 janvier à 19h00 pour LE PINCEAU ENCHANTEUR. Cette émission a été entièrement réalisée au Musée des Beaux-Arts de Winnipeg par Don S: Williams.



jeudi 30 janvier

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES ORALIENS
« Au soleil ».
9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
« Jojo les oreilles ».
9h45 EN MOUVEMENT
« Taille ». Les programmes offerts aux Québécois. Participation de Christine.
10h00 MINUTE MOUMOUTE!
Avec Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Musique: Mario Bruneau. Textes: Jacqueline Barrette, Daniel Cadet, Michel Rivard, Serge Thériault et Jean-Pierre Plante. Réal.: Renault Gariépy.
10h15 FABLIO, LE MAGICIEN
« Le Jardinier et son seigneur ».
10h30 DÉPART
Mary-Ann McCaughey, directeur de la sécurité routière du Club automobile du Québec, nous parle des services de voyage; explications des cartes routières; rôle du navigateur; centres d'hébergement; services offerts sur les autoroutes (1re de 2).
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Pauline Julien donne à Juliette sa recette de steak tartare.
11h30 HISTOIRES SANS PAROLES ●
« Un lecteur acharné », « L'Épicier », « Évadé malgré lui », « Le général arrive ».
12h00 LE MONDE EN LIBERTÉ
« Les Oiseaux et leur plumage varié ».
12h30 LES COQUELUCHES
Invitée: Véronique. Réal.: Laurent Larouche.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Louis-Philippe Beaudoin.
14h30 CINÉMA
Tête de pont pour huit implacables. Drame de guerre réalisé par Al Bradley, avec Peter Lee Lawrence, Guy Madison et Erika Blanc. Un groupe de parachutistes est dépêché en Normandie à la veille du Débarquement. Auparavant, trois agents déguisés en Allemands ont réussi à s'introduire dans la place mais ils ont été découverts et un seul a réussi à s'échapper. C'est lui qui sert de guide au groupe avec l'aide d'une jeune résistante (It. 68).
16h00 BOBINO
16h30 GRUJOT ET DÉLICAT
Textes: Jean Besré. Avec Lise LaSalle, Gisèle Mauricet, Monique Joly, François Tassé, Benoît Girard et Clémence Desrochers. Réal.: Jean-Pierre Senécal. « Le Caprice de Chatonne ».
17h00 TARZAN
« L'Honneur des assassins ». Tarzan recherche une jeune fille que la police considère très dangereuse car elle est associée à un trafiquant d'armes sans scrupule.
18h00 ACTUALITÉS 24
19h00 TEMPOREL
Avec Geoffrey Bayldon, Robin Davies, Charles Tingwell et Neil McCarthy. Réal.: Quentin Lawrence.
19h30 LES GRANDS FILMS
Luke la main froide. Drame social réalisé par Stuart Rosenberg, avec Paul Newman, George Kennedy et Strother Martin. À la suite d'un délit mineur, Luke est incarcéré dans une colonie pénitentiaire d'un État du Sud. Il parvient à s'évader. Repris, il s'enfuit de nouveau, mais lorsque ses gardiens le rattrapent, il lui font subir un traitement brutal (USA 67).
21h30 DESTINATION: MONDE
Jeu questionnaire qui met à l'épreuve les connaissances touristiques des participants. Recherche et textes: Gilles Parizeau. Animateur: Jean Duceppe. Réal.: Lise Chayer. « L'Italie » (4e).
22h00 LA FLÈCHE DU TEMPS
Magazine scientifique. Animateur: Paul-Émile Tremblay. « Obstétrique et gynécologie » (dernière): la contraception. Méthodes actuelles de contraception et ce qu'on peut espérer demain. Invitée: Dr Lise Fortier, gynécologue de l'hôpital Notre-Dame à Montréal. — « Le Laser au service de la télécommande ». Depuis l'invention du laser, nous assistons à une multitude d'applications pratiques de cette source lumineuse. Le Québec n'échappe pas à cette course vers une plus grande simplification des méthodes traditionnelles de travail, tout particulièrement pour des fins de drainage et pour des fins militaires. Invités: MM. Charles Béchet et Lowell E. Kraft, des Plastiques Big 'O' Limitée; Florent Laberge, entrepreneur en excavation, et René Charest, du ministère de l'Agriculture. Recherches: Bernard Houde. Réal.: Jean Martinet.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES PROVINCIALES SPORTS
23h00 APPELEZ-MOI LISE
24h00 LES ESPIONS
En vedette: Robert Culp et Bill Cosby. «Philotimo». Nos deux agents veulent aider un jeune violoniste à quitter la Bulgarie pour regagner sa patrie: la Grèce.

vendredi 31 janvier

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES ORALIENS
« Elle ou lui ».
9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
« Un mal de tête ».
9h45 EN MOUVEMENT
« Conditionnement physique général ». Les programmes offerts aux Québécois. Participation de Lise.
10h00 AU JARDIN DE PIERROT
Animatrice et scripteur: Pierrette Boucher. Mime: Maurice Gibeau. Musique: Pierre Brabant. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. « Le Cœur de pomme ».
10h15 CLAK
Avec Louise Portal, André Cartier, Robert Toupin et Vanessa Solioz. Textes: Pierrette Beaudoin, Jacqueline Barrette, Vanessa Solioz et Madeleine Bennett. Réal.: Guy Comeau. Thème: « Vite-lent ».
10h30 DÉPART
Mary-Ann McCaughey nous parle des services de voyage (2e).
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette fait goûter à Marc Favreau sa fameuse paëlla d'inspiration espagnole.
11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
Narrateurs: André Hébert et Bertrand Gagnon. « Le Printemps québécois ». Animaux et flore du Québec au printemps, photographiés par Myrna et Walter Berlet.
12h00 MINI-FÉE
« Les Deux Porte-clés ».
12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Jules Côté, Serge Langlois et Aglaé. Réal.: Alex Page.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
« La femme est-elle bien dans son ventre? » (8e): la gynécologie mineure: les vaginites. Avec les docteurs Myrian Vincent-Gervais et Maurice Jobin, omnipraticiens; Réal Chénier, gynécologue de l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance, Ville St-Laurent. « L'Hystérectomie », avec les docteurs Michel Côté, de l'hôpital St-Vincent-de-Paul, à Sherbrooke, et Réal Chénier. Recherches: Andrée Thibault. « Intestin et rectum », avec le docteur Louis Laporte, de l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance, Ville St-Laurent. Chronique « Mieux-vivre », avec Madeleine Arbour. Animatrice: Françoise Faucher.
14h30 CINÉMA ●
L'Atalante. Film réalisé par Jean Vigo, avec Michel Simon. Un marinier épouse une paysanne qui se réjouit à la pensée de visiter Paris. Arrivé à Paris, l'époux fait preuve d'une jalousie excessive. La jeune femme va flâner seule et le mari en profite pour lever l'ancre (Fr. 34).
16h00 BOBINO
16h30 LE MAJOR PLUM-POUDING
En vedette: Yves Létourneau. « Les Talents de l'étalon ».
17h00 MARCUS WELBY, M.D.
Avec Robert Young, James Brolin et Elena Verdugo. « Le Moment crucial » (2e partie). Délivrée de sa grossesse, Sandy refuse de voir son enfant. Le lendemain de sa naissance, le bébé doit être opéré.
18h00 ACTUALITÉS 24
19h00 POUR TOUS
Le Fils de l'Aigle noir. Film d'aventures réalisé par James Reed, avec Dick Palmer, Edwidge Fenech et Franck Russel. Après avoir maté une rébellion de Cosaques, un général est nommé par le tsar gouverneur du Caucase. Il ne tarde pas à se rendre odieux et un chef masqué surnommé l'Aigle noir relève l'étendard de la révolte (It. 68).
20h30 AVEC LE TEMPS
Téléroman de Louise Matteau et Normand Gélinas. Avec Louise Matteau, Normand Gélinas, Robert Maltais, Marthe Nadeau, Carole Chatel, Mario Lirette, Jean-Pierre Bergeron, Véronique Le Flaguais, Louise Dufresne, Roger Garand, Gilles Pelletier et Marc Messier. Ayant obtenu un local d'Alcide, les jeunes décident d'aménager. À la dernière minute, ils apprennent que le local est sur le point d'être loué à quelqu'un d'autre. Réal.: Jean Picard.
21h00 HORS SÉRIE
Le Grand Amour de Balzac. Avec Pierre Meyrand, Beata Tyszkiewicz, Zdislaw Mrozewski et Henri Machalica. « La Comédie humaine » (4e). Libéré d'une détention que ses amis ont réussi à adoucir, Balzac revient à Paris. Une grande exaltation le soulève. Il a en tête une immense fresque littéraire, reflet de la société. Ce sera « La Comédie humaine ».
22h00 DOSSIERS
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES PROVINCIALES SPORTS
23h00 APPELEZ-MOI LISE
24h00 CINÉMA
Le Soleil dans la peau. Etude de moeurs réalisée par Giorgio Stegani Casorati, avec Alessio Orano et Ornella Muti. La fille mineure d'un industriel italien disparait en même temps qu'un jeune contestataire hippie. Le jeune homme sera soupçonné puis bientôt accusé de rapt et de viol (It.).

Les Beaux Dimanches
dimanche 26, 19 h 30

Un tourbillon de chansons et de jazz

Aux **Beaux Dimanches** du 26 janvier à 19 h 30, **Monsieur B** reçoit deux jeunes vedettes de chez nous, Carole Cloutier et Martin Peltier, auxquelles se joindra la chanteuse de jazz française Nicole Croisille, bien connue au Canada. Ce tourbillon de chansons sera complété par un monologue du comédien Jean-Pierre Masson alors que les téléspectateurs de Radio-Canada pourront, en outre, apprécier le travail d'un groupe de huit jeunes gymnastes féminines du Centre sportif de l'Immaculée-Conception. Sur des chorégraphies de Michel Conte, ces dernières interpréteront des musiques de jazz signées Michel Brouillette.

En accordant une place égale au rythme, à la tendresse et à la fantaisie, cet épisode nouveau des **Beaux Dimanches** de Jacques Boulanger mettra une fois de plus en évidence une riche variété d'artistes. Tendresse des chansons d'amour de Carole Cloutier, qui interprétera *J'ai tant de souvenirs* et *Tu es mon seul chemin de retour*; de Martin Peltier, dans *Je voyagerai seul*: rythme et tempérament d'une spécialiste du jazz comme Nicole Croisille dans *Parlez-moi de lui* et *Laisse l'oiseau*: fantaisie d'un comédien tel que Jean-Pierre Masson.

Nicole Croisille



Jean-Pierre Masson



Vedettes en direct
mardi 28, 20 h 30

« Beau Dommage »

Beau dommage! L'expression existe depuis belle lurette. Nos ancêtres des pays d'en haut l'utilisaient couramment il y a une centaine d'années, comme l'a souligné Claude-Henri Grignon dans un téléroman bien connu à Radio-Canada.

Il y a deux ans, l'expression a pris une nouvelle signification. Elle coiffait avec beaucoup d'originalité l'association de quatre gars et une fille désireux d'apporter un souffle nouveau à la chanson québécoise.

Peu à peu, les amateurs ont pu découvrir « Beau Dommage » à travers le circuit des institutions d'enseignement ou dans certaines boîtes telles l'Évêché ou le Café-Campus à Montréal. En novembre, « Beau Dommage » triomphait au spectacle de la Relève-Québec, au Plateau. Trois semaines plus tard, c'est le délire au centre sportif de l'Université de Montréal.

Ce dernier spectacle coïncidait avec la sortie du premier microsillon du groupe. Le public réagit de façon inespérée: 3.000 ventes en quatre jours, 10.000 deux semaines plus tard.

Un tel succès ne peut s'expliquer par une série de superlatifs, même s'ils sont mérités. « Beau Dommage » a créé un son rafraîchissant, s'écartant des genres parfois trop exploités tels le « rock », le « rythm and blues » ou le folklore.

La voie empruntée par « Beau Dommage » est populaire avant tout. Les textes des chansons évoquent des réalités dont personne n'a jamais parlé et s'appuient sur une musique achevée, sans excès d'amplification.

Les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada auront l'occasion de faire plus ample connaissance avec « Beau Dommage » en regardant **Vedettes en direct**, le mardi 28 janvier à 20 h 30.

Beau Dommage



Les Beaux Dimanches
le 26, 21 h 30

Les Grands Ballets dans « Loves »

Le dimanche 26 janvier à 21 h 30, dans le cadre de la série **les Beaux Dimanches**, le Service des émissions musicales de la télévision de Radio-Canada présente **Loves**, avec le concours des Grands Ballets Canadiens.

Comme son titre l'indique, cette émission est consacrée aux différentes manifestations de l'amour, alors que musique, poésie et gestes se mêlent en un chant profond.

En premier lieu, les téléspectateurs de la chaîne française verront *Au delà du temps*, une œuvre du chorégraphe canadien Brian Macdonald. Ce ballet fut créé en 1962 pour la fondation Harkness, et le chorégraphe y a choisi la deuxième danse des « Two Choric Dances » ainsi que « Invocation and Dance » du compositeur américain Paul Creston. Dans ce ballet interprété notamment par Erica Jayne et Tanju Tuzer, Brian Macdonald explore la sensualité des rythmes primitifs et, pour la présentation canadienne, il a commandé un nouveau décor à l'artiste montréalais Fernand Toupin. L'orchestre, pour sa part, sera dirigé par Vladimir Jelinek.

Le deuxième ballet au programme, *Deux êtres rayonnants de Leonard Cohen*, a été conçu et chorégraphié par Brian Macdonald et créé à Paris en juin 1970. Brian Macdonald s'est inspiré de quelques poèmes d'amour de Leonard Cohen, poète canadien et chansonnier de réputation internationale qui a longtemps habité Montréal.

Hors série
vendredi 31, 21 h 00

« La Comédie humaine » 4e épisode du « Grand Amour de Balzac »

A **Hors série**, le vendredi 31 janvier à 21 heures, les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada sont invités à voir « La Comédie humaine », quatrième épisode de la série **le Grand Amour de Balzac**, relatant la grande passion qui unit pendant 18 années le célèbre romancier Honoré de Balzac à une aristocrate polonaise: Eveline Hanska.

Au cours des épisodes antérieurs, nous avons découvert un Balzac volage, incapable de résister aux charmes de la comtesse Guidoboni Visconti. La nouvelle parviendra aux oreilles de madame Hanska. Lassée des infidélités de Balzac, Eve manifestera le désir de rompre.

Bientôt désigné pour le service militaire, Balzac refusera de servir dans la Garde nationale et sera jeté en prison.

Cette semaine, Balzac retrouvera la liberté et se rendra à Vienne, désireux de reconquérir madame Hanska. Revenu à Paris, une grande exaltation le soulève. Il a en tête une immense fresque littéraire, reflet de la société de son temps. Ce sera « La Comédie humaine ».

Beata Tyszkiewicz (E. Hanska)



mardi 28 janvier

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES ORALIENS
« Un amour de jouet ».
9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
« Centour mécano ».
9h45 EN MOUVEMENT
« Bras ». La condition physique, l'individu et l'État. Participation de Christine.
10h00 MINUTE MOUMOUTE !
Animateurs : Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Textes: Daniel Cadet, Jean-Pierre Plante, Michel Rivard, Serge Thériault, Lise Lemay et Jean Renaud. Musique : Mario Bruneau. Futaie : « Les Bleuets ». Tête-à-tête : « Le Positif ». « Les Mouches ». Cétacé : « Mon beau tambour ». Chanson : « L'Échange ». Panoplie : « Le Parapluisol ». Réal. : Renault Gariépy.
10h15 HIPPOLYTE ET SES AMIS
« La Lune ».
10h30 DÉPART
Les formalités avant de partir en voyage : documents nécessaires, passeports, visas, cartes touristiques. Avec Mary-Ann McCaughey, directeur de la sécurité routière du Club automobile du Québec.
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Bernard Assiniwi vient donner une recette de pain indien, « la bernique ». Juliette lui propose une mousse de saumon.
11h30 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
Avec Stephen Cottier, Lois Maxwell, Susan Conway, Buckley Petawabo, Alan Mills et Albert Millaire. « Le Lac sur le mont Bleu ». Billy et Pete sont éberlués: leur ami Dennis met du poison dans le lac sur le mont Bleu. Que signifie tout cela ?
12h00 LE PRINCE SAPHIR
« L'Armée du danger ».
12h30 LES COQUELUCHES
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal. Franck Duval, Ottawa.
14h30 CINÉMA
Les Honneurs de la guerre. Film réalisé par Jean Dewever, avec Pierre Collet, Danièle Godet et Serge Davri. Nanteuil, 1944. Des terroristes sont tapis dans le clocher de l'église, tenus en respect par une petite garnison allemande. Des amis des terroristes tirent sur les Allemands, qui venaient de décider de se rendre aux Américains (Fr. 60).
16h00 BOBINO
16h30 NIC et PIC
« La Terreur du Far West ».
Avec Jocelyne Goyette, Louise Matteau, Marc Hébert, Élisabeth Lesieur et Benoît Marleau. Réal.: Hélène Roberge.
17h00 DANIEL BOONE
« Voleurs malgré eux ».
18h00 ACTUALITÉS 24
19h00 PRINCE NOIR
« Le Défi ».
19h30 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault, Yvon Dufour, Louise Portal et Jean Besré.
Réal. : Claude Désorcy.
20h00 SPRINT
Animateur: Normand Harvey. Scripteur et recherchiste : Pierre Duceppe. Réal. : Thérèse Patry. « Jeux d'été — 1960 ».
20h30 VEDETTES EN DIRECT
En vedette : le groupe Beau Dommage. Réal.: Pierre Desjardins.
21h00 RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Morisset. Avec Yvan Canuel, Nicole Leblanc, Louise Deschatelets, Hubert Loiselle, Réjean Lefrançois, Roland D'Amour, Daniel Gadouas, Louise Gamache et Roland Bédard. Flagosse devient impatient parce que sa femme ne s'occupe plus que du petit Hubert. Le mystère se poursuit: Annie et Ti-Bé sont suivis pas à pas depuis trois jours. Réal.: Yvon Trudel.
21h30 LE 60
Magazine d'information. Animateur : Pierre Nadeau, Reporters-interviewers : Claude-Jean Devirieux, Guy Lamarche, Paul Racine et Michel Pelland. Recherchiste : Pierre Leduc. Réal. : Pierre Castonguay, François Brunet, Robert-V. Dubuc, Georges Dufresne, Gérald Renaud, Claude H. Roy, Jean Saint-Jacques et Renault Gariépy.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES PROVINCIALES
23h00 APPELEZ-MOI LISE
24h00 CINÉMA ●
Les Années lumière. Documentaire réalisé par Jean Chapot. Chronique mondiale entre 1895 et 1900 à travers des documents d'époque: cinéma et gravures avec un commentaire de Claude Roy. Véritable tour du monde fait par un Anglais imaginaire: John Stewart Bell (Fr. 71).

mercredi 29 janvier

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES ORALIENS
« Au pays des polichinelles en fleurs ».
9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
« Le Concert, tour ».
9h45 EN MOUVEMENT
« Conditionnement physique général ». La condition physique, l'individu et l'État. Participation de Claude.
10h00 YOU-HOU
Invitation aux tout-petits à découvrir leur corps par différentes formes de jeux. Avec Thérèse Petit, André Cartier et Pierre Curzi. Textes : Jacqueline Barrette, Vanessa Solioz et Thérèse Petit. Réal. : Guy Comeau. « La Clé et la porte ».
10h15 LES CONTES DE LA RIVE ●
« La Marguerite géante » (2e).
10h30 DÉPART
L'organisation des loisirs et des voyages. Dave Gagnon, du Club automobile du Québec, nous parle de la signalisation internationale, de la conduite préventive. L'inspection de la voiture avant de partir en voyage
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Jean-Pierre Dréan soumet à la critique de Juliette une truite de mer à la provençale.
11h30 LES ENQUÊTEURS ASSOCIÉS
« Les Mal mariés ». Les Enquêteurs, arrivés à Budapest, démêlent une affaire d'empoisonnement. L'épouse d'un réalisateur est tenue à l'écart des studios.
12h00 D'IBERVILLE
En vedette: Albert Millaire, François Rozet, Jean Besré, François Tassé, Yves Létourneau et Alexandre Rigneault. Textes: Guy Fournier. Réal.: Pierre Gauvreau et Rolland Guay. « Le diable s'en mêle ». Saint-Germain et Sainte-Hélène ont pu s'infiltrer en plein cœur du fort Monsoni tenu par les Anglais. De retour au camp, ils renseignent leurs compagnons sur la disposition des lieux avant de passer à l'attaque. De Troyes, d'Iberville et les hommes montent à l'assaut et, après un violent combat, ils s'emparent du fort Monsoni.
12h30 LES COQUELUCHES
Invités:
Réal.: Aurèle Lacoste.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Yves Dumoulin.
14h30 CINÉMA
Le Gendarme en balade. Comédie réalisée par Jean Girault, avec Louis de Funès, Michel Galabru, Jean Lefebvre et Claude Gensac. Mis à la retraite, l'ex-adjudant Truchot s'ennuie dans le château de sa riche épouse. Ayant appris qu'un de ses anciens gendarmes est devenu amnésique, il bat le rappel de sa petite troupe. Pour rendre la mémoire à l'amnésique, ses amis l'enlèvent, réendossent l'uniforme et retournent sur les lieux de leurs exploits (Fr.-it. 70).
16h00 BOBINO
16h30 PICOTINE
Avec Linda Wilscam et Michel Dumont. Participation d'Huguette Oligny, Jacques Lavallée, Guy L'Écuyer et Guy Beauregard. Musique Herbert Ruff. Réal. Michel Gréco. « Un petit changement d'air ». Fantoche part en voyage. Picotine sent aussi le besoin d'un petit changement d'air
17h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
« Un saint-Bernard cleptomane » (2e partie)
18h00 ACTUALITÉS 24
19h00 CINÉMA
À déterminer
21h00 LE COMPORTEMENT ANIMAL
Commentateur: Ronald France
ACTUALITES-MAGAZINE
Affaires publiques manitobaines
22h00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage. Interviewer: André Ménard. Recherches: André Gascon et Francine Le Marbre. Réal.: André Groulx.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES PROVINCIALES SPORTS
23h00 APPELEZ-MOI LISE
24h00 CINÉMA
Maigret à Pigalle. Film policier réalisé par Mario Landi, avec Gino Cervi et Raymond Pellegrin. Maigret s'intéresse à l'enquête menée par un collègue sur l'assassinat d'une strip-teaseuse. Quelques heures avant sa mort, celle-ci avait averti la police d'un meurtre tramé par des inconnus contre une comtesse (It.-fr. 66).

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 PÉPINOT ●
« Pépinot mousquetaire » (1re de 4)

9h30 YOGI L'OURS
Dessins animés

10h00 CONNEXION
Émission qui permet aux jeunes de faire connaître leurs idées, ...

11h00 POLY EN ESPAGNE
Avec Thierry Missud et ...

11h30 LASSIE
« Bateau à vendre » ... un requin

12h00 LES HÉROS DU SAMEDI

13h00 SPORTHÈQUE
« Basketball » ... Claude Ouellet, entraîneur. Réal ...

Houde

14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI

15h00 PSST! PSST! AÏE-LÀ!
« Divers »: « Chez les Expos » « Hockey »

17h00 CINÉMA-JEUNESSE BAGATELLE
Dessins animés. « Caliméro » ...

18h00 DECLIC

18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaetan Barrett

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18h50 POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Parti libéral.

19h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Du Forum de Montréal, ...

20h00 ARSÈNE LUPIN

22h00 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaetan Barrette

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINÉMA ●
Le Carrousel fantastique. Film musical réalisé par Ettore Giannini, avec Yvette Chauviré, Sophia Loren et Mariz Fiore. L'éternelle famille insouciante et pauvre de Naples sert de lien entre des scènes chantées et dansées qui recréent les étapes historiques napolitaines (It. 53).

dimanche 26 janvier

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.

9h30 LE ROI LÉO
« Les Oiseaux migrateurs ».

10h00 UNE FLEUR M'A DIT
Fleurs-marionnettes. Voix de Jacques Thisdale, Armand Labelle et Yolande Michot. Marionnettes manipulées par Pierrette de Lierres, Guy Beauregard et André Laliberté. Musique: Mario Bruneau, guitariste. Textes: Henriette Major. Thème: « Grandir ». Réal.: Réal Gagné.

10h15 LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe célébrée à l'église St-Viateur d'Outremont, à l'occasion du centenaire de la ville d'Outremont. Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, préside cette cérémonie. Participation des Petits Chanteurs du Mont Royal, de Roland D'Amour et de Paul Trépanier, sous la direction du père Charles Dupuis. Animateur: R.P. Émile Legault. Réal.: Simon Richer.

11h00 RENCONTRES
Entrevues avec des personnalités préoccupées par les problèmes spirituels de notre temps. Aujourd'hui: Gérard Schneider. Ce peintre lyrique demeure l'un des plus grands peintres français vivants. Agé de 75 ans, il parle de l'art en termes clairs et humains. Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beauprand-Champagne.

11h30 LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREUX
En vedette aujourd'hui: le « Cohelmec Ensemble »: Evan Chandlea, clarinette basse; Jean Cohen, saxophone ténor; François Méchali, contrebasse, et Jean-Louis Méchali, à la batterie.

12h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier. Commentateurs: Jean-Guy Roy, Germain Lefebvre, Gustave Larocque et André Laprise. Animateur: Pierre Perreault. Réalisateurs: Claude Jobin, André Desbiens, Jean Charbonneau, Claire Villemaire et Jean-Guy Landry.

13h00 D'HIER À DEMAIN
« L'Homme et la faune africaine ». Documentaire réalisé par Robert Lecethy. Une dizaine de chercheurs travaillent pour la conservation de la faune, pour le compte de l'ONU.

14h00 L'UNIVERS DES SPORTS
« Natation ». De la piscine de Pointe-Claire, rencontre entre les équipes nationales des États Unis et du Canada. Animateur: Pierre Dufault. Analyste: Jean-Marie de Koninck. Réal.: Jacques Viau.

15h30 L'HEURE DES QUILLES
Tournoi de grosses quilles. Commentateurs: Yvon Blais et Jean Bernard. Réal.: Louise B.-Tardif.

16h30 LE FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI
« Le Français, langue de travail ». Reportage filmé à la Canadienne Générale Électrique avec les directeurs et les employés de l'usine qui ont décidé de travailler en français. Interviewer: Micheline Archambault. Présentateur: Henri Bergeron. Réal.: Paul Leduc.

17h00 5 D
Information religieuse. Animateurs: **Jean-Roch Roy** et Jacques Houde. Réal.: Fernand Ippersiel, Roger Barbeau, Roger Leclerc et Gilles Derome.

18h00 POLITIQUE ATOUT
Jean Ducharme reçoit une personnalité de la scène politique. Réal.: Jean-Maurice Laporte.

18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18h50 FRANCE-PANORAMA

19h00 LA PETITE PATRIE
Téléroman de Claude Jasmin. « Jalousie ». June invite Clément à aller danser avec elle. Comme il ne semble pas très attiré, elle lui demande pourquoi les gars du coin ne l'invitent pas à sortir. La voyant très malheureuse, il cède à sa demande. Avec Vincent Bilodeau, Christiane Pasquier, Denyse Chartier, Jo-Ann Quérel, Hubert Gagnon et Normand Canac-Marquis. Réal.: Florent Forget.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Monsieur B. Jacques Boulanger présente

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Un grand défi. Avec William Hutt, Gillie Fenwick, Paxton Whitehead, Chris Wiggins, Kenneth Pogue, Joseph Shaw, Tony Van Bridge et Sandy Webster. Textes et scénario: William Whitehead et Timothy Findley. Réal.: Eric Till et James Murray. « Le Grand Débat » (4e de 8). De retour au pouvoir en 1878, le premier ministre Macdonald confie la construction de la voie ferrée à un groupe composé de Donald Smith, Jim Hill et George Stephen. Ces hommes puissants, qui disposent d'énormes appuis financiers, seraient de mèche avec d'importants intérêts américains.

21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Loves: Les Grands Ballets Canadiens. Spectacle de ballet sur le thème de l'amour, chorégraphié par Brian MacDonald. « Au delà du temps », musique du compositeur américain Paul Creston, dansé dans les décors de Fernand Toupin par les solistes suivants: Erica Jayne, Tanju Tuzer, Maniya Barredo, Cathy Buchanan, Leslie-May Downs, Judith Karstens, Manon Larin, Candace Loubert, Susan Toumine, Dimitri Costomiris, Robert Dicello, Maurice Lemay, Mannie Rowe, Dwight Shelton, Laszlo Tamasik et Andris Toppe. « Deux êtres rayonnants de Leonard Cohen », composé de poemes de Leonard Cohen, traduits par Henri Barras, dits par Hubert Gagnon et Mary Morrison. Danseurs solistes: Annette av Paul et Guillermo Gonzalez. Direction artistique: Ludmilla Chiriaeff et Fernand Nault. Direction musicale: Vladimir Jelinek. Réal.: Pierre Morin.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22h45 SPORTS-DIMANCHE

23h00 CINÉ-CLUB ●
La Corne de chèvre. Drame réalisé par Methodi Andonov, avec Katia Paskaleva et Anton Gortchev. Alors que la Bulgarie se trouve sous la domination turque, la femme d'un chevrier est violée et tuée par quatre Turcs sous les yeux de sa fillette. A son retour, le mari brûle sa maison et se réfugie dans la montagne avec l'enfant qu'il élève en garçon et à qui il apprend le maniement des armes. Appelée par son père à exercer la vengeance sur les auteurs du viol, elle se laisse distraire par une idylle avec un jeune chevrier voisin (Bulgare 72).

lundi 27 janvier

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES ORALIENS
Le français oral pour les enfants de pré-scolaire et de 1re année. Aventures de Picabo et Kalinelle, deux minuscules habitants de la planète Oralie, et de leur ami terrien Francolin. En vedette: Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Production: Radio-Québec. « Le Hoquet ».

9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Le français oral pour les élèves de l'élémentaire II. Aventures d'une famille aux prises avec des génies espiègles, Grammos, Verbo et Centour ayant pour camarades Alpha, Omega, Hiatus, Galopet et Mémo. En vedette: Madeleine Sicotte, Camille Ducharme, Ghislain Tremblay, Roland Chenail, Julien Genay, Serge L'Italien, André Montmorency, Yves Massicotte et Jean-Maurice Gélinas. Réal.: Jacques Cholette, Normand Nicol et Pierre Bélisle. Producteur délégué: Guy Leduc. Production: Radio-Québec. « Picot, Verbo et le robot ».

9h45 EN MOUVEMENT
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. « Conditionnement physique général ». Un excellent moyen: la raquette. Participation de Claude.

10h00 LES CHIBOUKIS
Extra-terrestres venus de l'arc-en-ciel. Avec Marie-Louise Dion (Pragma) et Mario Desmarais (le Rêveur). Graphiste: Paul Couture. Textes: Pierrette Beaudoin. Réal.: Guy Comeau. « Les Chiboukis rient ».

10h15 DU SOLEIL À 5 CENTS
Bricolage, avec Claude Lafortune, Serge Thériault et Rina Cyr. « L'Homme qui n'a qu'une botte ».

10h30 DÉPART
L'organisation des loisirs et des voyages. Animatrice: Claudette Lambert. Réal.: Pauline Voisard, de CKTM, à Trois-Rivières. M. Robert Darbelnet, représentant le Club automobile du Québec, vient nous parler du coût de l'utilisation d'une voiture au cours d'un voyage; accident à l'extérieur; frais de douanes.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Gaston L'Heureux prépare pour Juliette sa recette de veau à la zurichoise.

11h30 MINOS 5
« Les Progrès du Pilgrim ». Des plongeurs rôdent autour de l'Intrepide.

12h00 CHER ONCLE BILL
Avec Brian Keith, Sebastian Chabot, Johnny Whitaker, Anissa Jones et Kathy Garner. « L'Honorable Grand-père Chang ».

12h30 LES COQUELUCHES
Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan.

13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Colette Devlin.

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
« Marguerite Yourcenar ». Rencontre avec l'un des écrivains les plus remarquables de sa génération, Marguerite Yourcenar. Âgée de 71 ans, elle travaille toujours avec un immense souci de la vérité, de la perfection. Françoise Faucher l'interviewe; elle a voulu faire connaître madame Yourcenar à travers les « Mémoires d'Hadrien », « L'Œuvre au noir », « Feux », « Le Denier du rêve », « Souvenirs pieux ». Réal.: Lucile Paradis.

14h30 CINÉMA ●
Le Passé d'une mère. Mélodrame réalisé par Riccardo Freda, avec Gianna-Maria Canale et Renato Baldini. La femme d'un banquier devient la proie d'un maître chanteur. Son mari l'accuse injustement d'infidélité et la chasse (It. 53).

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Marcel Laplante.

16h30 LES ÉGRÉGORES
Avec Daniel Simard, Diane Bouchard, Maryse Pelletier et Marc Grégoire. Musique: Herbert Ruff. Textes: Paul Legault. Réal.: Hubert Blais.

17h00 DAKTARI

18h00 ACTUALITÉS 24
Magazine d'information. Avec Wilfrid Lemoine et Joël Le Bigot. Reporters-animateurs: Gilles Racine et Myra Cree.

19h00 Le Pinceau enchanteur
Variétés avec Alphonse Tétrault, Rolande Garnier, Nicole Brémault, chanteurs; Norman Lemoing, pianiste, Laurence Leydier, violoniste; les Gais Manitobains et le Quintette de Dave Shaw.
Réal.: à Winnipeg par Don S. Williams.

19h30 LES PIERRAFEU
Voix de Paul Berval, Denise Proulx, Monique Miller et Claude Michaud. « Avant après ». Une agence de publicité annonçant des produits amincissants offre une récompense à Fred s'il réussit à maigrir de 25 livres en un mois.

20h00 LES FORGES DE SAINT-MAURICE
Téléroman de Guy Dufresne. Avec Elisabeth LeSieur, Yvon Thiboutôt, Yves Létourneau, François Tassé, Colette Courtois, Pierre Dufresne, Jacques Godin, Hélène Lasnier, Émile Noël, Jean-Pierre Masson et France Berger. Réal.: Richard Martin.

20h30 MONT-JOYE
Téléroman de Réginald Boisvert. Avec Bondfield Marcoux, Françoise Faucher, Lionel Villeneuve, Denise Pelletier, Jean-Louis Paris, Rose Rey-Duzil, Julien Bessette, Michèle Richard, Ian Ireland, Doris Malcolm, Michèle Magny, Ovila Légaré et Monique Chentrier. Réal.: Guy Hoffmann.

21h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette Le Royer.

21h30 MAGAZINE OLYMPIQUE

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Bernard Derome.

22h45 NOUVELLES PROVINCIALES

23h00 APPELEZ-MOI LISE
Animateurs: Lise Payette et Jacques Fauteux. Musique: François Cousineau. Coordonnateur: Pierre Monette. Réal.: Suzanne Mercure et Jean-Paul Leclerc.

24h00 CIVILISATION
«La Lumière de l'expérience». Au début du XVIIe siècle une nouvelle philosophie remplace l'autorité divine par l'expérience et la raison. Ce courant d'idées se reflète dans la vie sociale, où la bourgeoisie se démocratise, dans le domaine des arts et des lettres. Auteur et animateur: Sir Kenneth Clark. Réal.: Peter Montagnon. Production pour la BBC: Michael Gill.

Historique de l'Anna Wyman Dance Theatre

L'Anna Wyman Dance Theatre, qui compte neuf danseurs, présente des oeuvres de danse moderne et d'improvisation sous la direction artistique d'Anna Wyman, chorégraphe et professeur de Vancouver.

La troupe a fait ses débuts professionnels en 1971, après trois années de formation et de répétitions. Au cours de la saison 1971-1972, elle s'est produite à la Vancouver Art Gallery, au North Vancouver Centennial Theatre, au Surrey Arts Festival et au Richmond Arts Festival.

A l'été 1972, la troupe a été invitée à inaugurer le British Columbia International Festival of the Arts. Elle s'est produite au Queen Elizabeth Playhouse de Vancouver, au McPherson Playhouse de Victoria et à Shawnigan Lake.

L'événement marquant de la saison 1972-73 a été une tournée de trois mois en Colombie-Britannique, organisée par la Festival Concert Society. La troupe a donné 40 représentations dans 23 villes devant plus de 15,000 spectateurs.

A l'été 1973, la troupe a participé au Concours international des jeunes chorégraphes tenu à Cologne (Allemagne) où elle a été jugée une des trois meilleures troupes et a soulevé un tonnerre d'applaudissements à l'Opéra de Cologne. Anna Wyman et ses danseurs ont fini l'été à la Shawnigan Lake International Summer School for the Arts où ils ont été de nouveau invités à l'été 1974.

La saison 1973-74 de l'Anna Wyman Dance Theatre a été bien remplie et couronnée de succès. La troupe a effectué une tournée de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, donnant 131 représentations, sans compter les classes et les ateliers. On l'a également choisie pour inaugurer le Vancouver East Cultural Centre.

La saison 1974-75 s'annonce bien pour Anna Wyman et son groupe; ils entreprennent, en effet, leur première tournée pan-canadienne, d'une durée de 2 mois, en février et mars. La tournée sera coordonnée et subventionnée par l'Office des tournées du Conseil des Arts du Canada.

Anna Wyman, chorégraphe de la troupe, a constitué un répertoire du plus haut intérêt. Une nouvelle oeuvre, sur une musique du compositeur canadien lauréat R. Murray Schafer, rehaussera l'éclat de la tournée 1975, qui débutera après 5 représentations en compagnie de l'Orchestre symphonique de Vancouver.

Les chorégraphies d'Anna Wyman, à la fois puissantes et nuancées, continuent à faire la joie des spectateurs de tous âges. Elles sont bien servies par une compagnie dont l'excellence artistique et l'intégrité apportent "... un élément nouveau, intéressant et très dynamique au monde de la danse."

(James Barber, VANCOUVER PROVINCE)



SAINTE-ADELE-LA-VAISSELLE
par Claude Jasmin.

Voici enfin la dernière partie de la trilogie de Jasmin! Après le retour au monde de l'enfance de La Petite Patrie et l'ivresse de Pointe-Calumet Bougie-Wougie, Jasmin se remémore le goût amer de ses désillusions. Il raconte avec sincérité son apprentissage du trop long chemin du réalisme. Jeune chômeur diplômé de 20 ans, il se retrouve pendant environ un an devant une machine à laver la vaisselle.

"Je n'ai vu que la vaisselle à laver à Sainte-Adèle, en cet automne de 1951, je n'ai vu que montagnes de vaisselle sale."

Don Quichotte pour étendard, Jasmin doit accepter les contraintes de la réalité. Fini l'âge des discours sur l'existentialisme et sur l'avenir du pays alors qu'on s'écoutait parler et que l'on parlait pour soi. Les mythes sont abolis, les rêves détruits:

"Je suis un misérable raté, un pauvre niais qui s'est fait embarquer dans la galère d'une folle mythomanie."

Avec Jasmin, revient Borduas, Riopelle, ce gars de la rue Delorimier, Hertel, Pellan, Gauvreau, Leclerc... C'est toute une époque que décrit l'auteur du téléfeuilleton le plus populaire de l'année.

FILMS À L'ÉCRAN

The TOWERING INFERNO

Drame réalisé par John Guillermin et Irwin Allen, d'après les romans The Tower de Richard Stern et The Glass Inferno de Frank Robinson et Tom Scortia.

Le jour même de son inauguration officielle, un incendie se déclare au 81e étage d'un gratte-ciel de San Francisco, alors qu'une réception est en cours au 135e. Le chef des pompiers ordonne l'évacuation des lieux, mais avant que l'opération soit complétée, l'incendie prend des proportions inattendues et les issues sont bloquées. On doit alors prendre des mesures de sauvetage extraordinaires.

Fort du succès de son Poseidon Adventure, le producteur Irwin Allen s'est lancé dans un autre grand spectacle à suspens truffé d'effets spéciaux. Il a réussi des prouesses techniques impressionnantes. A travers les divers morceaux de bravoure la tension dramatique se maintient à un haut niveau même si les situations apparaissent plutôt simplifiées. Des interprètes de valeur arrivent à conférer une certaine vérité à des personnages stéréotypés.

L'accent est mis sur le courage des sauveteurs dans ce tableau d'une hécatombe causée par la négligence de mesures de sécurité.

The LITTLE PRINCE

Comédie musicale réalisée par Stanley Donen d'après le conte Le Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry.

Un aviateur dont l'avion s'est abattu au désert voit surgir près de lui un étrange enfant qui dit venir d'une lointaine astéroïde dont il est le prince. Le minuscule souverain lui raconte le voyage qu'il a fait pour parvenir jusqu'à la Terre et qui lui a permis de rencontrer de bizarres personnages.

Il fallait une certaine hardiesse pour tenter une adaptation musicale de la fable fragile de Saint-Exupéry. Le résultat n'est pas toujours égal, mais le charme n'a heureusement pas été rompu. Le réalisateur s'en est tenu dans l'ensemble à une illustration assez fidèle agrémentée d'une fantaisie de bon goût. Le petit Steven Warner, même s'il n'est pas d'un naturel sans failles, est un enfant délicieux et on l'a entouré d'excellents acteurs.

Cette parabole sur l'esprit d'enfance comporte des traits sérieux sur certains travers humains en même temps qu'elle exalte des valeurs de simplicité et d'amour.

A ne pas manquer ce film à l'affiche au North Star Inn.

CINÉMA QUÉBÉCOIS D'AUJOURD'HUI

Cet article d'un professeur à l'Université d'Orléans en France a été écrit dans le cadre de l'organisation dans cette ville d'un cycle d'études consacré au cinéma québécois. Au moment où l'Office National du Film entreprend certains efforts pour assurer la formation de cinéastes professionnels dans l'ouest francophone, la connaissance des problèmes qui se sont posés et se poseront au cinéma québécois présente un intérêt certain.

Si, dans le concert du cinéma francophone mondial, le cinéma québécois a réussi à se hisser à une place particulière, il le doit tout d'abord au courage et à la ténacité de ses promoteurs mais aussi à une forme d'expression, à un style, à un langage qui ne peuvent qu'être québécois. Un jeune cinéma aux dents longues qui a réussi à se faire connaître d'abord des élites du "vieux pays", à s'implanter, voire à prospérer au sein d'un public non averti, jamais hostile, mais souvent dérouté. Ce n'est pourtant pas son but final. Né de la résultante de deux courants de pensée caractéristiques de tout peuple colonisé, la survie et la révolte, l'une engendrant l'autre, le cinéma de la BELLE PROVINCE entend avant tout vivre avec et pour le Québec.

Et tout d'abord, pourquoi un cinéma spécifiquement québécois?

Il est évident que c'est avant tout grâce au courage têtu de ses membres qu'a survécu, au Canada, une communauté francophone. Mais les conditions mêmes de cette survie, aux côtés mais en marge d'une majorité anglophone toute puissante, les tentatives d'intégration de cette dernière, l'attitude souvent négative d'une certaine élite de langue française, l'indifférence de la France ne pouvaient contribuer qu'à réduire et maintenir le peuple québécois dans une sorte de sous-prolétariat matériel, culturel et intellectuel propice à l'assimilation. Cet état de fait, joint à l'immensité et à la diversité du territoire, l'indolence d'une partie des Québécois n'offraient pas un terrain particulièrement favorable au développement d'un idéal national.

Vouloir créer un cinéma particulier dans ces conditions requérait de ses promoteurs des qualités peu communes d'optimisme tenace.

Mais la guerre vient de se terminer. Le Québec s'est ouvert au monde extérieur et déjà germent les ferments d'une indépendance culturelle et linguistique. C'est le moment du choix: il faut pouvoir s'exprimer ou se taire totalement.

Rendons pourtant cette justice: si un cinéma québécois a pu naître et se développer, il le doit surtout à un petit groupe d'Anglophones, créateur et animateur du très officiel et très puissant Office National du Film: John GIERSON, le talentueux et toujours dynamique Norman MAC LAREN et le fantaisiste Terence FILGATE.

Le dynamisme de ces trois hommes va permettre de créer et de développer un important laboratoire de recherches techniques et mettre à la disposition des cinéastes canadiens un matériel moderne et adapté, ce dont ne manqueront pas de profiter les réalisateurs québécois, toujours plus riches d'idées que de dollars, un grave handicap sur le continent nord-américain.

Entre 1955 et 1965, l'hô-

suite à la page 19

QUAND LE QUEBEC SE MET A L'HEURE MANITOBAINE. . .

CKSB accueille dans son giron des jeunes Québécois qui, peut-être poussés par le goût de l'aventure, peut-être par celui de la conquête (qui sait?), viennent faire leurs premières armes à la radio, dans notre salle des nouvelles.

C'est le cas de Jean-Marc CORMIER, qui est actuellement assistant à la rédaction ("travail qui me plaît beaucoup", confie-t-il).

Originaire du Comté de Beauce, au Québec, Jean-Marc a complété ses études secondaires, dans la Beauce et au Québec.

Pour ne pas faillir à la tradition, qui veut que CKSB soit un creuset d'artistes et de comédiens, Jean-Marc a lui aussi étudié (dans des institutions privées) l'art dramatique, la phonétique et la diction française, ainsi que la littérature française et canadienne.

(Gageons que d'ici peu, il jouera au Cercle Molière, car il s'est longtemps intéressé au théâtre).

Jean Marc est aussi un très grand amateur de bon cinéma (en particulier des films de Glauber Rocha, Fellini, Bunuel. . .).

Avec une très grande diversité d'actions, il s'est attaqué à tous les domaines, et surtout "à l'écriture", puisqu'il a publié, en 1972, un recueil de "toutes sortes de choses", intitulé Poltergeists (qui signifie "esprit frappeur", en Allemand. . . et sans prétention...).

Mais ce sont surtout les chansons qui l'intéressent, puisqu'il en écrit (il vient tout juste d'envoyer un recueil aux Editions du Blé), et, conséquence logique, "il taquine la guitare pour mettre les mots en l'air".

Ce n'est pas tout. . . (quelle puissance!). . . il s'adonne à la poésie. . . Est-ce le ciel manitobain qui l'inspire? En tout cas, il le trouve très vaste, (le ciel bien sûr), surtout lorsqu'il est bleu. . . ("et c'est important" dit-il). Toujours souriant, il a trouvé l'âme soeur, qui lui a donné 2 beaux enfants.

Homme heureux et comblé! ! ! . . . Puisse Jean-Marc CORMIER rester parmi nous. . . car il aime les voyages, et estime avoir trop peu voyagé, à son goût... En tout cas. . . il n'a que 26 ans. . . et toute la vie devant lui. . .

Maryse Lairot



MERCREDI 22 JANVIER

19:30 GRANDS CONCERTS: Calvin Sieb, violon accompagné par l'orchestre de Radio-Canada, sous la direction de Roland LEDUC, interprétera des oeuvres de Respighi, Mendelssohn et Haydn.

VENDREDI 24 JANVIER

19:00 BILAN CULTUREL – De Toronto, le Dr Torell, directeur artistique du "Canadian Opera Company", et Bruce Shalmers parleront de l'histoire de la Compagnie, de son administration (artistique et financière) et de ses projets.

DIMANCHE 26 JANVIER

18:00 ILS SONT DES NOTRES – 3e série d'une nouvelle émission qui a pour but d'informer les Canadiens sur les aspects de la vie des groupes ethniques établis au Canada. Les principaux thèmes sont: souvenirs, moeurs et coutumes du pays d'origine, évocation des traditions nationales, et intégration à la vie canadienne. Chaque semaine, l'animateur Raymond LAPLANTE parle d'un groupe ethnique, bien particulier.

LE HOCKEY MAINTENANT :

DIMANCHE 26 JANVIER

19:00 Les Pingouins de PITTSBURG se rendront à Montréal, pour y rencontrer les Canadiens.

MARDI 28 JANVIER

22:00 Les Canadiens de Montréal se rendront à Vancouver, pour y disputer un match contre les CANUCKS.

AMATEURS DE HOCKEY. . . . . à vos postes. . . . .

ET N'OUBLIEZ PAS QUE : du 27 au 31 janvier, Pierre Paquette et Colette Devlin animeront, en direct de Winnipeg, l'émission A L'ANTENNE, tous les jours de 9h30 à 11h30.

suite de la page 18

gémonie de l'équipe française ne cesse de s'affirmer. Un certain style de cinéma né de la guerre finit par s'imposer et même dépasser les limites du Québec: le CINEMA DIRECT. Documentaire filmé? Cinéma vérité? Aucun de ces deux termes ne paraît exact. Il s'agit plutôt de témoigner d'un pays, d'une société, de réalités sociales, tout en y participant activement.

Les jeunes réalisateurs d'alors, formés à l'école du "candid eye", ne tardent pas à décoler les pièges de cette forme de documentaire trop sage. Avec "LES RAQUETTEURS", film-charnière de Michel BRAULT, le documentaire traditionnel de l'O.N.F. meurt de sa belle mort, alors que naît une nouvelle conception du CINEMA DIRECT. Le tandem BRAULT-PERRAULT, Lionnel GROULX, le Français Arthur LAMOTHE – pour ne citer que les principaux – vont désormais s'attacher à promouvoir une vision personnelle certes, mais réaliste, du Canada français. Hommes à tout faire, à la fois cameramen, monteurs, preneurs de son, producteurs, ils condamnent sans appel l'éthique et l'esthétique du documentaire traditionnel, pour s'approcher encore plus étroitement de l'humain, du vécu, de l'insoupçonné, donc des valeurs profondes et des qualités fondamentales du peuple québécois. Plus de commentaires souvent vides de sens, seulement des images significatives d'une société déjà malade.

Pour BRAULT, pour PERRAULT, il devient impérieux de se mettre à l'écoute des gens du Québec, à les ausculter pour les restituer le plus fidèlement possible tels qu'ils sont, et non tels qu'on voudrait les voir; d'aller au-delà même du présent, par des projections, une interprétation personnelle ou une vision poétique de l'avenir.

Le Québec doit apprendre à se connaître, à se faire connaître, à se créer une culture originale, libérée de toute influence étrangère, ancrée dans son propre passé et étayée des valeurs fondamentales et nécessaires de son propre peuple.

Découvrir une identité nationale, donc appartenir à un pays, mais quel pays! Caméras portatives et nagras en bandoulière, animées d'une foi qui n'a rien de commerciale, des petites équipes de techniciens s'en vont à la rencontre des hommes et des femmes de cette immense contrée. Ils se font discrets pour interroger, et surtout écouter, les "habitants" raconter le Québec. Qui êtes-vous, Québécois? La réponse, nous la trouvons dans "Les Voitures d'eau", "Pour la suite du monde", "Le règne du jour", "Un pays sans bon sens", mais aussi dans "Les bûcherons de la Mannouane", "Poussière sur la ville", "Normetal", "Le mépris n'aura qu'un temps".

Porte-parole du Québec populaire, le cinéma québécois faillirait à sa mission s'il ne se transformait en outil d'intervention et de lutte sociale. La prise de conscience qu'il a suscitée ne peut déboucher que sur le rejet ou le refus d'une société dépendant presque entièrement des puissances de l'argent, qu'elles soient américaines ou canadiennes; de celles qui imposent une image de marque du Québec quelquefois assez éloignée de la réalité: beauté des paysages, modernisme des villes, réalisations sociales de prestige, haut niveau de vie. Soyons justes, l'image d'un Québec riche et prospère n'est sans doute pas tout à fait inexacte. Mais n'omettons pas non plus d'y voir la pauvreté matérielle et intellectuelle qui y règne encore, certaines conditions de travail en milieu ouvrier, les dégâts causés dans les esprits par la politique du dollar-roi, obstacles à la révélation et l'épanouissement d'une culture populaire qui n'attend qu'un catalyseur pour se développer.

Or, durant cette dernière décennie, le foisonnement des idées, le bouleversement des habitudes, le renversement des tabous – religieux ou sociaux – ont été tels au Québec qu'on a pu fort justement parler de révolution culturelle. La vague de fond qui commence à agiter la quiétude factice de la Province porte déjà en elle les germes d'une nouvelle élite du cinéma qui va s'efforcer d'assurer, sinon la relève, du moins la pérennité d'un art déjà bien enraciné. Et, en tout premier lieu, elle dénonce le CINEMA DE PAPA, ou plutôt celui d'ONCLE SAM, ses rêves dorés anesthésiant toute velléité de révolte intellectuelle, et son clinquant démagogique. Cette ligne de conduite ne va pas non plus sans quelques incursions dans ce que certains considèrent comme le MANDARINAT de l'équipe française des années 60. Mais les intentions de chacun se trouvant en quelque sorte idéalisées par les buts visés, seuls changent les modes d'expression et l'écriture. Il est difficile d'accepter ou de rejeter en bloc les arguments de chacun.

Toujours est-il que, aux alentours de 1970, il n'est plus question de MONTRER LE QUEBEC à la recherche d'une identité.

Sous des formes diverses, témoins du quotidien – et en ce sens ils se rapprochent de leurs aînés – les jeunes cinéastes québécois entendent disséquer les idéologies les plus factices et les plus aliénantes (FOURNIER, HEROUX), les forces d'en dégager des éléments réalistes de lutte, de libération, et une ligne de conduite (LEFEBVRE, DANSEREAU).

Que ce soit en milieu ouvrier ("LA RICHESSE DES AUTRES", "ON A RAISON DE SE REVOLTER"), à la campagne ("CHEZ NOUS C'EST CHEZ NOUS", "LES SMATTES"), en milieu urbain ("RED"), dans la jungle politique ("REJANNE PADOVANI"), au centre des interrogations ("UN PAYS SANS BON SENS", "Q-BEC MY LOVE", "L'ACADIE"), là où il y a un problème à exposer, une injustice à traquer, un scandale à dénoncer, il est bien rare qu'il n'y ait pas une caméra canadienne française.

Ainsi, le jeune cinéma québécois fait route vers une maturité certaine, sans toutefois se trahir ou se transformer en produit de consommation courante. Par son témoignage sur le quotidien, par une vision intelligente des grands problèmes, par les horizons qu'il révèle, il s'affirme comme un moyen de communication de masse capable de polariser les esprits lucides et clairvoyants sur les véritables et nécessaires aspirations de la nation canadienne française.

ET MAINTENANT?

Il est évident que le cinéma québécois en est arrivé à un tournant crucial pour son existence. Il ne peut plus se permettre de rester sur un plan quasi artisanal. Pas plus qu'il ne peut admettre de se transformer en industrie. Les quelques longs métrages co-produits avec la France ont connu des fortunes diverses, mais ont rarement atteint le grand public. Va-t-on en arriver à un cinéma de vedettes, déraciné de ses réalités et sombrant dans des concepts jadis combattus?

De par son originalité, de par ses sources, le cinéma québécois ne peut prétendre se rapprocher d'aucune tradition cinématographique européenne, et à plus forte raison américaine. Il lui faudra donc continuer sa route seul: non seulement sur le plan de la réalisation, mais également sur celui de la distribution. Sans doute le réalisme et le dynamisme de la production québécoise y aideront-ils.

Déjà certains réalisateurs se tournent vers le long métrage de fiction qui, sans perdre son originalité, peut espérer quelque succès dans le monde francophone. Ainsi en est-il des "DERNIERES FIANÇAILLES", de "LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE", des "MALES", du "GRAND SABORDAGE", de "KAMOURASKA".

Dans ce pays en recherche et en ébullition culturelle, il faut espérer que les idées neuves ne manqueront pas.

Le Québec, grâce à sa littérature, grâce à son cinéma, grâce aux Québécois aussi, s'est ouvert au monde. Que les cinéastes canadiens français fassent que le monde s'ouvre au Québec et puisse, comme l'héroïne de "Q-BEC MY LOVE", "le regarder en dedans".

Serge VANNIER



UN HISTORIQUE par HUBERT PANTEL

DEUXIEME d'une série de trois articles consacrés à une étude du Festival du Voyageur depuis ses origines en 1970, jusqu'au Festival 1975, qui se déroulera à St-Boniface du 16 au 23 février de cette année.

1971: LE DÉSASTRE ÉCONOMIQUE

Le succès du premier Festival du Voyageur en février 1970 débordait les attentes, je dirai même les espoirs, des plus optimistes des organisateurs. L'immense succès a peut-être fait rêver trop grand en ce qui concerne l'organisation du deuxième Festival, dont Robert Trudel est encore président, et Frank Druwé le nouveau gérant.

Dans une lettre adressée aux commerçants de Saint-Boniface (le 14 octobre 1970), le président du Festival rappelle aux commerçants que 45,000 personnes avaient visité Saint-Boniface durant les 4 jours du Festival 70, et ajoute: "Cette année, nous nous attendons avec assurance à recevoir trois fois plus de visiteurs puisque le Festival durera dix jours et aura beaucoup plus à offrir".

Dix jours! C'est tout un défi d'organisation, c'est faire preuve d'une foi inouïe dans l'intérêt soutenu que devra avoir le public en général. Dix jours d'activités exigent une organisation monstre et des dépenses énormes. Si le premier Festival du Voyageur était un chef-d'oeuvre Saint-Bonifacien à part entière, il n'en sera pas de même pour le Festival '71, qui ne saura trouver à Saint-Boniface assez de fonds pour financer l'entreprise. Le "Voyageur" devient de plus en plus contemporain dans ce sens qu'il participe davantage à cette ère de la dépendance gouvernementale: les subventions et octrois sont à l'ordre du jour.

Les premiers remous indicatifs se faisaient au tout début de l'hiver. "Manisphere", qui devait monter un festival d'hiver l'année précédente, revient à la charge en annonçant son "Manisnow" qui aurait lieu du 10 au 20 décembre. L'annonce la plus choquante fut que Manisnow, se voulant LE festival du Grand Winnipeg, recevrait en subvention $80,000.00, soit $40,000.00 de la Ville de Winnipeg, et l'autre moitié de la province. L'exécutif du Festival du Voyageur s'indigne, et avec raison. Le "Free Press" du 6 novembre 1970 cite notre maire Ed Turner: "Notre Festival a connu un immense succès l'année dernière, et nous estimons que nous aurions dû recevoir certaines considérations... au lieu, nous n'avons rien". Manisnow se modèlerait sur notre Festival et pour cela recevrait des octrois? Il est aussi rapporté à l'époque que les dirigeants de Manisphere aimeraient "promouvoir" notre Festival du Voyageur, commentaire qui dégage une odeur d'amalgamation, mot peu populaire à ce temps. Le président du Festival (toujours Robert Trudel) réagit à ce commentaire en affirmant "on ne veut rien de la sorte", et en rappelant le caractère particulier du Festival et notre intérêt de le garder à Saint-Boniface.

Durant cette controverse au sujet des octrois, le Winnipeg Free Press et le Winnipeg Tribune, par leurs caricatures et éditoriaux, appuient clairement le Festival du Voyageur qui avait déjà fait ses preuves l'année précédente.

Le premier ministre de la province, Edouard Schreyer, s'avance pour clarifier la position de son gouvernement: Manisnow aurait de l'aide seulement si nécessaire et après qu'un budget détaillé aurait été présenté. D'autre part, le premier ministre offre $2,500.00 au Festival du Voyageur, dans le cadre de son programme d'octrois aux festivaux provinciaux.

Manisnow finalement ne se réalisera pas, ni en 1971, ni l'année suivante, et lorsqu'il devait finalement avoir lieu, ce fut un fiasco économique qui ne méritait aucune reprise.

Ces événements ont eu comme suite le fait que le Festival du Voyageur serait dorénavant présenté comme un festival provincial – parce qu'il l'est, attirant des gens de tous les coins de la province; mais il sera présenté aussi dans cette dimension afin de qualifier plus facilement pour des octrois gouvernementaux.

Le fait de ne pas avoir assuré de grosses subventions n'empêchera pas le Festival '71 d'avoir lieu, pas plus qu'il n'en serait empêché par la démission de Georges Forest comme "Voyageur officiel". M. Forest démissionnait le 13 janvier 1971 parce qu'il voulait "consacrer ses énergies à lutter pour Saint-Boniface contre le projet d'Unicité", dit-il à l'époque. Aujourd'hui il nous rappelle une autre raison, soit qu'il estimait avoir les mains trop liées dans ce sens que le Comité du Festival aurait voulu qu'il ne prononce que des discours officiels préparés à l'avance. Le "Voyageur" ne mourrait pas avec la démission de M. Forest cependant, car Roland Marion devait, pendant deux ans, continuer l'immense travail de promotion qu'exigeait son nouveau rôle de voyageur officiel. Pour sa part, Georges Forest demeure vice-président du Festival en 1971; il sera réélu en 1972, mais démissionnera pour souligner sa crainte de voir Manisphere s'emparer du Festival du Voyageur.

Le Festival 1971 eut donc lieu du 18 au 28 février, avec un plus grand nombre d'activités et des foules comme l'année précédente. La grande aventure en 1971 était les courses à chevaux attelés qui, après une absence de 30 ans, feraient leur apparition sur une piste construite au parc Whittier.

Le Parc Whittier. Voilà le gros bobo du Festival '71. Un total de $89,594.50 fut versé dans le projet Parc Whittier, qui n'a offert qu'un retour de $33,031.39 seulement. A lui seul donc, le Parc représente une perte de $55,-963.11.

Le Rapport financier du 30 avril 1971 indique que le Festival avait un revenu de $110,842.30, mais accusait des dépenses s'élevant à $201,347.04. Parmi les dépenses figurent les activités au programme – $157,173.56 (avec un retour de $98,487.83) et d'autres dépenses sans retour, telles que publicité ($21,027.64) ainsi que dépenses administratives et générales ($15,580.04). Les seules activités à profit ($) étaient le Casino ($16,803.00), les Concessions ($491.00), les loteries ($2,974.00), Sundry ($799.00) et la Soirée variété ($1,722.00).

Les courses à chevaux attelés ne connurent pas le succès économique escompté. Parmi les raisons de cette faillite coûteuse, on déplore le fait qu'il n'y avait pas de places où le public pouvait s'asseoir à la chaleur et en confort; que neuf jours consécutifs de courses à chevaux attelés, c'est trop; et aussi que les gens de Winnipeg ne font pas leurs jeux sur des "double dashes", ce qui aurait déjà été démontré à Assiniboia Downs... Les plus fervents amateurs de ce genre de courses ne sont pas découragés et parlent de la construction d'un abri ($95,000.00 pour 1,500 places), de courses en fin de semaine seulement durant les trois premiers mois de l'hiver, et calculent qu'un profit de $1,-000.00 par jour pourrait être réalisé... Mais le Comité du Festival ne rêve pas ainsi, car le désastre économique 1971 dicte de la modération avant tout, et c'est ainsi que les grands événements coûteux disparaîtront du prochain Festival. Mais avant même de parler d'un prochain Festival, les organisateurs doivent résoudre la présente crise économique.

En effet, durant les mois suivant le Festival, ce sont les lettres de créanciers qui rentrent. L'impatience est le mot d'ordre, et un créancier mécontent indique que "in the very near future" ne lui suffit pas comme réponse à sa réclamation; un autre créancier avise qu'un taux d'intérêt de 12 pour cent rentre en vigueur; et encore un autre créancier, francophone, profite de sa lettre de réclamation pour souligner que, selon lui, le Festival '71 avait été une entreprise trop commerciale, ne cherchant qu'à faire de l'argent...

A une réunion du 7 juillet, un changement à la Constitution veut que le Festival soit administré par un Comité de gérance nommé par le Conseil des directeurs (15 membres). Ce Comité, à une réunion du 20 juillet, décide de convoquer tous les créanciers à une réunion du 19 août: réunion à laquelle les créanciers ont accepté un retour de 50 cents sur le dollar pour régler les $87,387.23 en comptes payables. Des octrois à fonds perdus de la Ville de Winnipeg, de la province et du Secrétariat d'Etat, totalisant $45,-000.00, permettront de régler la fameuse dette 1971.

Le règlement de cette dette a été annoncé par le nouveau président du Festival du Voyageur, M. Arthur D'Eschambault, lors d'une conférence de presse au début de 1972; il annonçait également que le Festival 1972 aurait lieu, avec une attention particulière portée à son aspect économique. M. D'Eschambault souligne alors que plusieurs demandes de soutien ont déjà été faites, au nouveau Conseil de la ville unifiée, ainsi qu'aux deux niveaux de gouvernement.

1972: LE SUCCÈS BIEN CALCULÉ

Bonjour! – C'est le mot de passe du Festival du Voyageur édition 1972, Festival qui marque la naissance du logo qui sera dorénavant utilisé, soit la tuque rouge sous laquelle dépassent seulement deux jambes (premier prix du concours sculptures de glace). Mais dans la suite des Festivals, celui de 1972, après le désastre économique de l'année précédente, en était un qui se devait d'établir un certain équilibre économique qui servirait un peu de ligne de conduite pour les prochains festivals.

Art D'Eschambault avait ce seul objectif en tête lorsqu'il accepta le poste de Président du Festival. Il fallait régler la dette et remettre le Festival sur pied... "On voulait faire un genre de 'mini-festival', affirmait récemment M. D'Eschambault; on voulait surtout assurer la continuité. Ce Festival fut pour moi une affaire de survivance et d'inquiétude plutôt que de 'fun' ".

Cependant, ce "mini-festival" annoncé seulement le 12 janvier, fut quand même une entreprise de grande envergure, avec un chiffre d'affaires s'élevant à $110,000.00. Un succès bien calculé. M. D'Eschambault estime que le succès était dû en parti aux octrois obtenus du fédéral par l'entremise du programme PIL ($30,000.00). D'autres changements de l'aspect économique du Festival s'imposaient, et M. D'Eschambault se souvient de "la maudite misère" qu'il avait eu à faire accepter un coût d'entrée de 50 cents aux différents Relais.

Le Winnipeg Tribune du 19 février 1972 rapporte "bien que les organisateurs ne veulent pas parler des finances du Festival de cette année, ils sont confiants que l'opération a été suffisamment contrôlée avec des restreintes budgétaires, pour qu'il n'y ait aucun risque de sur-dépenser...". Le Festival dure six jours, et les gros événements économiquement dangereux (courses de chevaux attelés, par exemple) ont disparu du programme des activités. L'ancien directeur de Manisphere, Bob Stewart, est le gérant du Festival, et Art D'Eschambault préside le Conseil des directeurs qui comporte les membres suivants: Georges Forest (vice-président), Roland Trudeau (secrétaire-trésorier), R. Trudel (ancien président), Ed Kotowich, le docteur F. Albi, Joe Wurmlinger, Gary Brickman, E. Bradly, Roland Couture, Jacques Molicard, Denis Lussier, John Gardiner. Le Comité de gérance du Festival compte six membres: Sam Duguay, Michel Monnin, Ronald Savage, Gérald Turenne, Léon Désilets et Joe Sever.

LES ACTIVITÉS DU FESTIVAL

Le défilé du Voyageur cette année ne se limitait pas aux rues de Saint-Boniface, mais débutait au Palais Législatif pour se rendre jusqu'au Parc Provencher. Malgré le froid (-5), des milliers de personnes ont abandonné la chaleur de leurs foyers pour admirer tous les flambeaux du défilé, et apprécier la fameuse soupe aux pois servie à douze endroits du parcours du défilé... Plus de 600 personnes ont encore bravé le froid mordant en assistant aux cérémonies d'ouverture dans le parc Provencher, suivi du feu d'artifice. Cependant on ne pouvait pas danser pour se réchauffer, tel que prévu, car le groupe responsable de la "danse aux mocassins" refusait de jouer dans de telles conditions climatiques...

C'est peut-être le froid aussi qui est responsable du fait que seulement six des sculptures de glace furent complétées, M. et Mme Gérald Dubé étant les auteurs de la sculpture gagnante, "La petite tuque rouge". "Le Voyageur assis" de Simone Marchildon, et la "Grenouille" de Gabriel Girouard se classèrent deuxième et troisième dans ce concours.

Une autre nouveauté cette année fut le nombre de Relais – six – et le coût d'admission de 50 cents n'a pas empêché plus de mille personnes en moyenne, de passer quotidiennement par les portes du Relais sur la rue Provencher. L'enthousiasme et les divertissements aux différents Relais étaient assurés par des groupes tels Les Intrépides, le 100 Nons, la Famille Six, Poète et Cie, ainsi que "Les Voyageurs". On retrouve la majorité de ces groupes à la "Soirée canayenne" organisée le samedi soir au Juniorat, en compagnie aussi des Gais Manitobains, Mélo-Mani, et le Cercle Molière.

Le Casino cette année a lieu tous les jours, et on rapporte qu'il a réalisé en un soir $8,000.00.

Le succès le plus inattendu de ce Festival fut peut-être le tournoi de golfe sur neige, d'inspiration d'un tournoi semblable organisé au Carnaval d'hiver à Thunder Bay. Du golfe en hiver??? Ce tournoi du samedi a attiré le nombre incroyable de 240 golfeurs qui jouaient avec des balles de tennis teintées noires, sur une neige teintée verte, tandis qu'une motoneige "officielle" se promenait sur le parcours, distribuant aux joueurs de la soupe aux pois...

Comme toujours, il y a eu une participation importante des écoles et écoliers au Festival du Voyageur: toutes les écoles élémentaires de Saint-Boniface réservent une journée durant la semaine pour leur propre festival. Les étudiants du secondaire participent à des compétitions interscolaires: sculptures de glace, compétitions sportives telles que ballon-panier, courses en raquettes, hockey, broomball, et la lutte. La première course-relais en raquettes (25 milles) fut gagnée par l'école Précieux-Sang; comme toujours, l'école Louis-Riel excelle dans le domaine de la lutte, et l'école Nelson McIntyre remporte les honneurs au broomball. Dans le grand défilé du Voyageur, les honneurs de la catégorie ECOLES furent remportés par l'école Béliveau, suivie des écoles Lacerte et Précieux-Sang. Le Collège de Saint-Boniface était un lieu populaire de réunion, avec son "Cab-Col", cuisine canadienne du mercredi au vendredi, et sa boîte à chansons avec Poète et Cie, samedi soir. Le Club d'Accueil du Collège avait également pris l'initiative de la messe liturgique au Gymnase Notre-Dame, dimanche.

Un événement pour les étudiants ne connut pas le succès escompté cependant.

suite à la page 21

suite de la page 20

Les étudiants secondaires de Saint-Boniface avaient congé mercredi après-midi, afin de pouvoir participer à une série de compétitions dans le Parc Provencher; mais seulement une centaine des 2,000 étudiants attendus sont venus, peut-être à cause du froid excessif. Reste que les étudiants présents aux séries de compétitions un peu bizarres, certains cherchant à se tailler une place dans le livre Guiness des records mondiaux. Ainsi un étudiant de l'école Queen Elizabeth, Marcel Ecalite, a gagné le concours "bananes" en dévorant dix bananes dans l'espace de 3 minutes 45 secondes (le record mondial est de 50 bananes en dix minutes); pour cet effort, il s'est mérité des coupons pour de la pizza et des hamburgers gratis...

Une autre compétition bizarre durant ce Festival fut le concours "démolition de piano" entre une équipe de la radio et une de la presse. La presse a remporté la victoire, passant tous les morceaux du piano massacré à travers un cercle d'un diamètre de 9 pouces, en 9 minutes 26 secondes (le record mondial est 2 minutes 26 secondes).

Le gagnant de la troisième course annuelle en raquettes (15 milles) devient aussi traditionnel que la course elle-même: pour la troisième année consécutive Bob Parnell, 19 ans, remporte la victoire et le $100.00 en un temps de 2 heures 29 minutes, battant son record '71 par 7 minutes, et celui de '70 par 9 minutes.

Au Concours des violoneux à l'Hôtel Saint-Boniface, se sont mérité les honneurs Messieurs Reggie Beaudette, Alex Carrière et Cyril Sinclair, tandis que Albert Dutlaume fut jugé le meilleur danseur de gigue.

Le Festival '72 c'est encore des nombreux visiteurs au Musée de Saint-Boniface, des danses pour tous les goûts, des déjeuners aux crêpes, et un jamboree scout au parc Happyland. Mais le Festival n'aurait été complet sans deux événements réguliers et un événement spécial. Le Festival est toujours dignement représenté par une Reine et cette année c'est Diane Bérubé (18 ans) qui fut couronnée par la Reine de 1971, Marcia LaCroix, au Gymnase Holy Cross. Le "Bal Costumé" avait lieu aussi au Gymnase Holy Cross, et 400 personnes (à $10.00 le couple) ont applaudi les gagnants du concours "meilleurs costumes", soit Lucille Gurr et Dave Roland. Et l'événement culturel spécial de ce Festival fut le spectacle de Mireille Mathieu à la salle du Centenaire: petite femme qui possède une voix puissante et le don de nous réchauffer le coeur au mois de février.

Le succès fut donc grand à ce "mini-festival", et du point de vue économique aussi, puisqu'un léger profit de $108.46 fut réalisé.

Les revenus s'élevaient à $109,556.76, soit $88,917.20 des divers octrois, et $20,639.53 des activités au programme. Parmi les octrois, $36,417.20 fut obtenu du gouvernement fédéral par le programme PIL, $35,000.00 de la ville de Winnipeg, $15,000.00 du Conseil des Arts du Manitoba, et $2,500.00 de la province. Les plus gros profits réalisés durant le Festival furent au Casino ($14,701.94) et aux Relais ($3,370.70).

Côté dépenses, les activités représentent $71,954.63 (dont le tiers versé dans le parc Provencher), auquel s'ajoute les dépenses publicitaires ($12,276.95), salaires ($16,827.24) et autres dépenses, pour un total de $109,448.27.

Le Festival aurait donc trouvé une formule acceptable et son avenir est moins problématique.



WASHINGTON — Comme si la pluie, la neige, la chaleur, les chiens hargneux ne suffisaient pas, les facteurs ont parfois l'obligation de déchiffrer des adresses qui pourraient confondre n'importe quel spécialiste du décodage.

Un facteur rural de North Windham, Conn., dut acheminer une lettre estampillée au Texas avec ces seules indications comme adresse:

"La maison blanche, qui a besoin d'être repeinturée, sur la colline. Une petite ville voisine de plusieurs petites villes. Tout juste après le pont qui passe la petite rivière. En face de la maison qui était à vendre la dernière fois que j'étais dans les parages".

Le facteur, qui connaissait bien son territoire, livra la lettre à la bonne adresse trois jours après qu'elle ait été postée.

OCALA, Floride— Le shériff Clinton Boatwright ne se doutait pas de ce qui allait se passer lorsqu'il a arrêté un automobiliste qui zigzaguait sur la route. Samue Seas-Shoe, le conducteur menaça l'officier de police avec un serpent à sonnette d'une main et un cobra de l'autre. Le policier fut obligé d'utiliser son révolver pour faire son travail. Il trouva dans la voiture 13 autres serpents, dont un ANACONDA de 10 pieds, un BOA de 8 pieds et d'autres spécimens. Le conducteur fut accusé d'assaut grave sur un policier, conduite dangereuse, conduite sans permis et autres.

LONDRES— Un juge a accordé le divorce à Matthew Williams, hier, convaincu que le mariage de ce dernier est un fiasco irrémédiable. Williams a expliqué que son épouse, Elvira, l'avait quitté le jour même de leur mariage, il y a... dix-huit ans et qu'il n'avait jamais entendu parler d'elle depuis. Mais il espérait...!

KIDDERMINSTER, Angleterre— Graham Bridgford avait déjà acheté l'anneau nuptial. Il avait fait tous les arrangements en vue de la réception et avait acheté les billets du voyage de noces. Il ne lui restait plus qu'à fixer la date du mariage. Il se présenta donc au bureau de l'état civil où le greffier, après une vérification dans les archives, lui fit cette révélation surprenante: "Mais vous êtes déjà marié avec votre femme". Bridgford et son ex-épouse, Jean, avaient décidé de vivre de nouveau ensemble, à la suite de procédures en divorce entreprises deux ans auparavant, mais l'ordonnance de divorce n'avait jamais été rendue finale. "Notre nuit de noces est peut-être à l'eau", a confié Graham, "mais rien ne m'empêchera de lui remettre son alliance. Nous aurons quand même notre réception et nous tenons tous deux à notre lune de miel".



Par Enrique Borjas

CUISINE SIMPLE ET RAFFINÉE

CANARD AUX OLIVES

Pour 4 personnes.

Ingrédients :

- 1 Canard de trois livres environ.
- 2 c. à soupe d'huile.
- 1 oignon.
- 1/2 verre de vin blanc sec.
- 2 c. à soupe de concentré de tomates.
- 1/2 lb. d'olives vertes.
- 1/2 lb. de champignons.
- Sel, poivre, thym, romarin, laurier.

Mettez le canard découpé en morceaux à revenir dans une cocotte à l'huile chaude. Lorsque les morceaux commencent à blondir, ajoutez l'oignon émincé, sel, poivre, un peu de thym, romarin, laurier 1/2 feuille, le concentré et le vin blanc.

Faire réduire à feu vif, à découvert, jusqu'à épaississement de la sauce. A ce moment, ajoutez de l'eau très chaude, juste pour recouvrir les morceaux de canard. Continuez la cuisson en diminuant le feu, mais toujours à découvert, environ pendant 45 minutes. Un quart d'heure avant la fin de cuisson, ajoutez les olives denoyautés et les champignons.

* * *

Si vous avez des questions au sujet de cette recette, écrivez à La Liberté et le chef Borjas se fera un plaisir de vous répondre.







Le Petit Coin

Le Festival du Voyageur s'en vient... et j'arrive avec un Concours... Allez-y les amis, j'attends de vos nouvelles!

Bicolo

Concours du Voyageur!

Il s'agit de trouver un prénom masculin de six lettres.

— La 1ère lettre de ce prénom se trouve parmi les lettres de ALAIN et de MARC, mais n'est pas dans les lettres de LOUIS ou de MICHEL.

— La 2e lettre est dans LOUIS et dans MICHEL mais n'est ni dans BARNABE ni dans JACOB.

— La 3e lettre est dans BARNABE et dans JACOB, mais n'est ni dans RENE ni dans ETIENNE.

— La 4e lettre est dans RENE et dans ETIENNE mais n'est ni dans RAOUL ni dans MARC.

— La 5e lettre est dans RAOUL et dans MARC mais n'est ni dans THIBAULT ni dans CELESTIN.

— La 6e lettre est dans THIBAULT et dans CELESTIN mais n'est ni dans ALAIN ni dans MARC.

POUR LES PLUS GRANDS. . .

Raconte-moi ce que tu sais du Voyageur. . . Qui était-il? . . . Comment vivait-il? . . . quelles sortes de vêtements portait-il?

Les plus belles histoires seront publiées dans ta page! Il y a de beaux prix!

Fais vite. . . le CONCOURS se termine le 8 février.

N'oublie pas ton nom ....

Adresse ....

....

Age ....

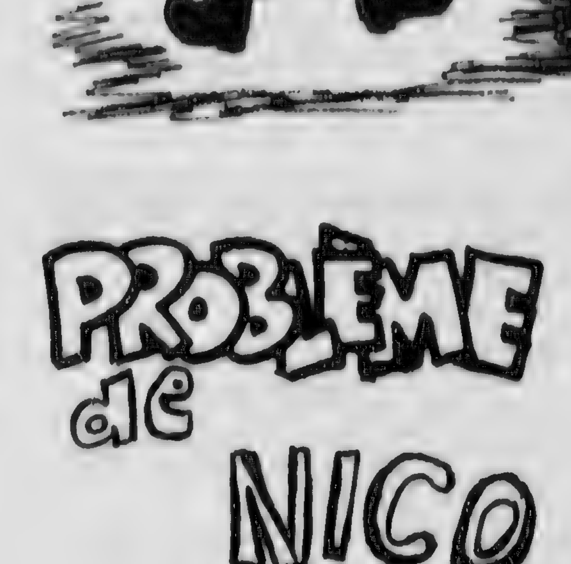
Numéro de membre ....



POUR LES PLUS PETITS. . .

Colore ce portrait d'un Voyageur... Envoie-le avant le 8 février.

A : Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre, Manitoba



	+	2	=	
+	÷	×	=	−
	+		=	
=	+	=	=	=
4	−		=	3





Petit exercice pour t'aider à bien prononcer... Lis tranquillement, puis un peu plus vite et bientôt tu pourras le dire très vite. . .

Mirlababi surlababo
Mirliton ribon ribette
Surlababi mirlababo
Mirliton ribon ribo

Il était une fois
Une marchande de foie
Qui vendait du foie
Dans la ville de Foix
Elle m'a dit une fois
C'est la dernière fois
Que je vends du foie
Dans la ville de Foix
Car les gens de Foix
N'achètent plus de foie.

PETIT PROBLÈME MAGIQUE

Prends ton âge. . . multiplie-le par 2 plus 5 multiplie-le par 50 moins 365, plus un chiffre entre 1 et 100 plus 115.

Réponse : Le ou les premiers chiffres de la réponse sont ton âge. Le reste, c'est le chiffre que tu avais choisi entre 1 et 100.

Fais-le avec l'âge des autres.



MOTS CROISÉS

Horizontalement

1–Etablissement où l'on enseigne
2–Adjectif possessif (pluriel)
3–Qui n'est pas neuve
4–Entourée d'eau
5–Accumulation d'objets mis les uns sur les autres
6–Adjectif possessif féminin

Verticalement

1–Série complète des cours suivis à l'école (pluriel)
2–Adjectif démonstratif (pluriel)
3–Avait l'audace
4–Tintement d'une cloche qui annonce la mort
5–Arme faite d'une longue lame d'acier (pluriel)
6–1ère lettre de l'alphabet

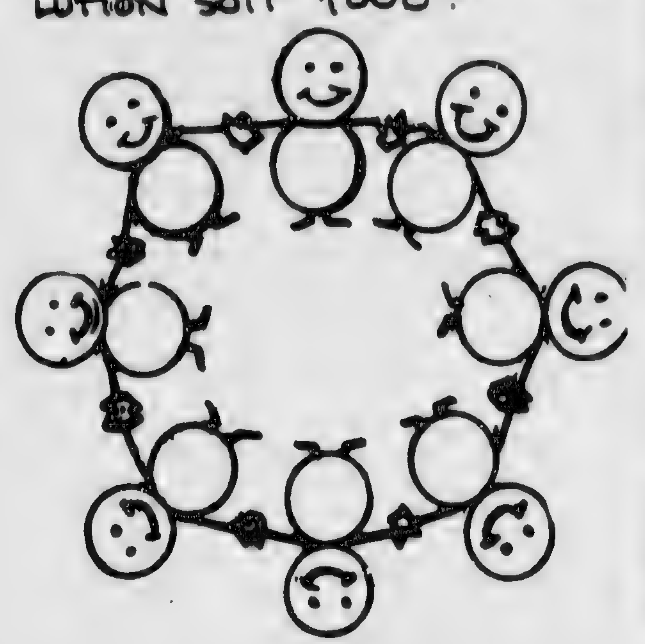
Solution la semaine prochaine.

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

2595 – *Daniel Lafond, St-Jean-Baptiste, Man.*
2596 – *Marc Robitaille, N.-D.-de-Lourdes, Man.*
2597 – *Daniel Boulanger, Navin, Man.*
2598 – *Denise Fillion, St-Jean-Baptiste, Man.*
2599 – *Tammy-Lee Tessier, St-Boniface, Man.*
2600 – *Nicole Ducharme, Winnipeg, Man.*
2601 – *Gisèle Chanel, N.-D.-de-Lourdes, Man.*
2602 – *Guy Cloutier, St-Norbert, Man.*
2603 – *Gabriel Desrosiers, Ste-Anne, Man.*
2604 – *Denise Meyres, St-Boniface, Man.*
2605 – *Marc Deleurme, N.-D.-de-Lourdes, Man.*
2606 – *Thérèse Deleurme, N.-D.-de-Lourdes, Man.*
2607 – *Ginette Deleurme, N.-D.-de-Lourdes, Man.*
2608 – *Josée Marion, St-Boniface, Man.*
2609 – *Kevin Bowey, Welyn, Sask.*

SES HUIT 8

PEUX-TU FAIRE UN PROBLÈME EN EMPLOYANT CES 8 (HUIT) 8 POUR QUE LA SOLUTION SOIT 1000?



—Papa, est-ce que tu as été petit comme moi?
—Bien sûr.
—Dommage qu'on n'ait pas été petits ensemble, on se serait bien amusés . . .

Rép.: Prénom ALBERT

$\frac{8888 - 888}{8} = 1,000$

MEMBRE GAGNANT
No 546 — Marc Labossière, 6 ans
Saint-Léon, Man.

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon.

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ----------------------------
Adresse: ----------------------------

Code postal: ----------------------------
Ville: ----------------------------
Age: ---------- Grade: ----------

Obtenez une avance sur le remboursement de vos impôts.

Le CITS (Community Income Tax Service) offre à nouveau ses services à la population manitobaine depuis lundi, le 20 janvier. Ce service communautaire a été pensé par un groupe d'étudiants et mis sur pied en 1974. Conçu pour les personnes dont le salaire annuel est de moins de $7,500.00, cet organisme à buts non-lucratifs reçoit un octroi du gouvernement provincial qui permet de payer des salaires et les frais d'administration.

Le CITS vous offre deux services. D'abord, il a été établi pour venir en aide à ceux qui ont besoin d'aide pour remplir leur déclaration d'impôt sur le revenu. Un expert indique aussi au client les papiers et factures à conserver pour la déclaration de l'année prochaine.

Le deuxième service offert par le CITS veut mettre fin à l'exploitation des gens à revenu modeste par les emprunteurs usuriers de la rue Main qui vont jusqu'à exiger 50 à 60% d'intérêt sur l'emprunt initial.

Si le gouvernement doit vous rembourser un certain montant sur ce que vous avez payé comme impôts, le CITS vous offre la possibilité d'obtenir une avance sur ce remboursement. Le CITS lui-même n'accorde pas d'emprunt mais vous réfère à une des trois Caisses Populaires de la région Métropolitaine avec lesquelles une entente a été conclue. Le CITS envoie la déclaration d'impôt à une de ces Caisse Populaire et celle-ci décide si le client remplit les conditions nécessaires pour effectuer un emprunt. Le client peut emprunter jusqu'à la moitié de son remboursement et ne devra payer qu'un pour cent d'intérêt par mois.

Les gens de St-Boniface et des environs doivent s'adresser à la Caisse Populaire des Belges du Sacré-Coeur, 410, boulevard Provencher.

L'an dernier, le CITS a aidé plus de 2,345 personnes à remplir et expédier leur déclaration d'impôt et 1,100 personnes ont obtenu des emprunts à un taux d'intérêt très minime.

Le CITS se trouve à 687, rue Main.

N. S.



L'expression "sain de corps et d'esprit" est un terme légal, Mlle Fifi Laplume, et n'a rien à voir avec les habitudes du défunt...

Festival du Voyageur

CANDIDATES

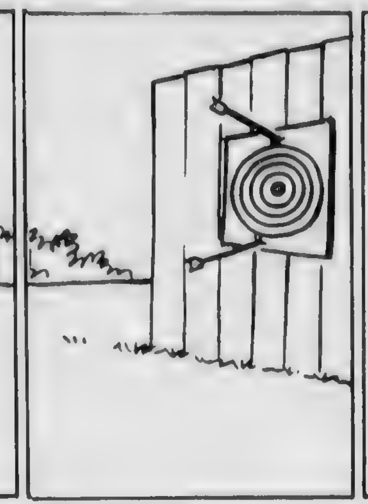
BELANGER, Pauline	Mlle Ayotte Realty Ltd.
BOHEMIER, Lilianne	Mlle White's Foods
BUISSE, Huguette	Mlle Club La Vérendrye
CARRIERE, Monique	Mlle Western Paint Co.
CASTELANE, Karen	Mlle Lafrenière Sheet Metal Ltd.
DANDENEAU, Rita	Mlle St. Norbert Lodge
DELAQUIS, Marie A.	Mlle Niakwa Motor Hotel
D'ESCHAMBAULT, Diane	Mlle D'Eschambault
FOREST, Suzanne	Mlle Banque Canadienne Nationale
GAGNE, Pauline	Mlle La Liberté
GAGNE, Raymonde	Mlle Collège St-Boniface
GOERTZEN, Suzanne	Mlle Banque Royale du Canada
KENNY, Denise	Mlle Radio-Canada
LaCLARE, Marie-Paule	Mlle Ecole Lacerte
LAFRENIERE, Mona	Mlle DéGagné Motors
LeBLEU, Suzanne	Mlle Gondola Pizza
LEVESQUE, Monique	Mlle Couture Motors Ltd.
LOISELLE, Lorraine	Mlle B & B Rentals & Sales Ltd.
MARIUS, Lorraine	Mlle St. Boniface School of Nursing
PAILLE, Monique	Mlle Centre Culturel
PARENT, Bernice	Mlle S. F. M.
PREFONTAINE, Lise	Mlle Supercrete
ROSS, Gabrielle	Mlle Club des Hommes d'Affaires
SABOURIN, Diane	Mlle Reliable Office Co. Ltd.
TESSIER, Monique	Mlle Al's Jewellers

ERRATUM

Le numéro de téléphone du Manitoba Tax Credit Information Office à Winnipeg est bien 943-3401 (non 243-3401 tel que mentionné dans l'annonce qui a paru le 8 janvier dernier).

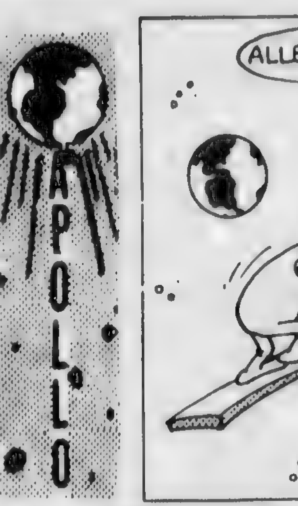
















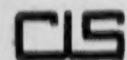




les petites annonces

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051



Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE



Assurances FOREST
AUTOPAC et tous les services de l'assureur
160, rue Marion — 247-8434
9h à 5h du lundi au vendredi — 9h à 2h le samedi

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6) Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

Avocats-Notaires

François AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 25
185, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G2
Téléphone: 233-5029

ALAIN J. HOGUE
Avocat et Notaire
Fillmore et Riley
1400 - 1, Lombard Place
R3B 0X2
Bureau : 942-0131
Résidence : 253-2564

TEFFAINE & MONNIN
Avocats et notaires
201 - 185, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Tél.: 233-1426

LAURIER RÉGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G. MARCOUX, C.R.
R. L. BETOURNAY
R. GUAY
L. DUVAL
D. LA BOSSIÈRE
500 CHILDS BUILDING
211, AVENUE PORTAGE
WINNIPEG
R3B 2A2
— 942-5263 —

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 947-1671

Dentistes

Dr Jean Z. HORVATH
B.A., D.M.D.
DENTISTE — DENTIST
Lundi - Mercredi - Vendredi
Ste 1 - 130 Marion St.
Winnipeg, Man.
R2H 0T4
Phone : 233-0220
233-0221

Dr Robert KIROUAC,
B.Sc., D.M.D.
DENTISTE
Appt. 1-130, rue Marion
St-Boniface, Man.
Tél. : 233-0220
233-0221

Chiropractiens

Rendez-vous — Tel: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, Provencher
St Boniface, Manitoba
R2H 0G3
Chiropractors/Chiropracticiens:
Gilbert E. Bohémier, D.C.
Wayne A. G. Longstaffe, B.S., D.C.

Divers

NORTH STAR DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St-Boniface
Tél.: 247-8522
Paul RAJOTTE, Prés.

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, St-Boniface - Tél. : 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

Ferblantiers

LSM
LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
St-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André - 256-3340

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

BRANDON GULF



Brandon et Osborne
Tél. : 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations
par mécaniciens qualifiés
lubrification — mise au point
changement d'huile — essence

électriciens

RICHARD PAMBRUN
CANADIAN RICHARDS ELECTRIC
ENTREPRENEUR EN ELECTRICITE
Brochage commercial, industriel et résidentiel
Estimations gratuites — 50, Baie Penticton
253-0117 — R2J 1S9

TV-Radio

Entretien et réparations
de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURÈLE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
SERVICE DE T.V.
Carmen Moxley Rentals Ltd.

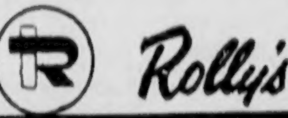
Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER



85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant :
Rolly Painchaud — Tél. : 256-5869

on demande

RÉHABILITATION GÉRIATRIQUE

POURQUOI NE PAS ACCEPTER LE DÉFI OFFERT PAR L'HÔPITAL GÉNÉRAL ST-BONIFACE

Nous ouvrons dans notre superficie de 200 lits pour soins prolongés, deux unités qui comprennent :

— Cinq unités hospitalières
— Approche d'équipe intègre pour soins aux patients
— Continuité de soins
— Concept progressif de soins aux patients (niveaux de soins)
— Aspects psycho-sociaux et Orientation de Santé
— Orientation interdisciplinaire et programmes internes continus

Des demandes sont maintenant acceptées pour les postes suivants :

— Infirmières en chef
— Aide d'infirmières en chef
— Infirmières enregistrées pour fonctions générales
— Gardes-malades pratiquantes licenciées

Pour devenir un membre vital de cette équipe, veuillez faire parvenir toute demande et information à :

Coordinateur du Personnel
Hôpital Général St-Boniface
400, avenue Taché
Winnipeg, Manitoba R2H 2A6
943-0311 — Postes 368 ou 380

composez 247-4823

TARIF : 7¢ le mot. Minimum $2.50 — Chaque insertion supplémentaire : 6¢ le mot. Minimum : $2.00
Pas de changement de texte. Ajouter 50¢ si l'annonce doit être en caractère gras, ou si l'on désire un numéro de boîte.

ON DEMANDE

Personne de langue française
pour diriger un groupe d'enfants
4 heures par semaine, qualifications non requises
Appelez Pierre au 233-4915

ON DEMANDE

Pour remplir les postes suivants :

24116 – Directeur de service de transport, $10,000 à $15,000 par année.
24127 – Ouvrier préposé à l'entretien de la glace $4.25 de l'heure.
24163 – Commis à l'inventaire, $500 à $600 par mois.
24159 – Gardienne – Salaire à discuter.
24128 – Commis en comptabilité, $120 par semaine.

Pour tout renseignement au sujet des postes mentionnés et d'autres, veuillez composer: 985-4998.



Centre de Main-d'oeuvre du Canada — Canada Manpower Centre

Main-d'oeuvre et Immigration — Manpower and Immigration

[illegible] TACHE AVE., PHONE [illegible]



ON DEMANDE

Un professeur à titre temporaire pour enseigner le français à des adultes travaillant au gouvernement fédéral à Winnipeg. Envoyer la réponse à : Boîte 406 La Liberté, avec curriculum vitae et détails d'expérience.

P. S. Le baccalauréat est requis.

La S.F.M.

demande pour

JUIN – JUILLET – AOÛT

La Société Franco-Manitobaine est de nouveau responsable du programme échange

CONTACT CANADA '75

Nous sommes à la recherche de :

UN DIRECTEUR

– Responsable de la planification, de la coordination et en général de la bonne marche du programme.
– Cette personne devrait avoir des aptitudes dans le domaine des relations publiques, de la gérance, de l'organisation et une connaissance générale concernant le Manitoba et ses habitants.

DEUX DIRECTEURS ADJOINTS

– Responsables de la mise en marche du programme en collaboration avec le directeur.
– Devront avoir des compétences dans les domaines d'organisation, des relations publiques, et des connaissances générales concernant le Manitoba.

Pour ces trois postes les salaires sont négociables selon les qualifications. Veuillez adresser votre candidature y incluant votre curriculum vitae avant le 28 janvier 1975.

M. le Directeur

M. le Directeur
S. F. M.
C.P. 145
St-Boniface, R2H 3B4

actualités 24

AFFAIRES PUBLIQUES DE CBWFT

demande un(e)

RECHERCHISTE - DOCUMENTALISTE

Entrée en fonction : immédiatement
Salaire à négocier

N.B. Cette position en est une de pigiste à contrat.

Pour de plus amples renseignements ou pour faire un rendez-vous, appelez :

Michel-Claude Lavoie
783-6879 – 775-9000

Le Conseil d'Education de Sudbury, Ontario
(Sudbury Board of Education)

invite des demandes d'emplois pour les postes suivants, pour septembre 1975

PROFESSEURS

D'EXPRESSION FRANÇAISE

Demandés

Chefs de sections

1 — Français (a)
1 — Education physique — (filles) (a)

Professeurs

1 — Chimie — biologie (a)
2 — Education physique (filles) (a, d)
2 — Musique (a, b)
2 — Français (a, d)
2 — Anglais (a, d)
2 — Sciences — Math. (b, d)
1 — Géographie (b)
1 — Communications (b)
3 — Cours pratiques (académique) (b, c, d)
2 — Sciences (c, d)
1 — Informatique (d)
1 — Orientation (d)
1 — Chimie (d)
1 — Menuiserie et dessin architectural (d)
1 — Cours pratiques (ateliers — filles) (c)
1 — Menuiserie (b)
1 — Sténo-dactylo (b)
1 — Dessin Technique (a)
1 — Comptabilité (a)
1 — Dessin Architectural (c)

(a) E.S. Macdonald-Cartier S.S.
— Directeur, P. Chauvin
Télé. : 705-566-7660

(b) E.S. Franco-Jeunesse S.S.
— Directeur, C. Raymond
Télé. : 705-566-5510

(c) E.S. Hanmer S.S.
— Directeur, R. Riopel
Télé. : 705-969-4402

(d) E.S. Rayside S.S.
— Directeur, G. Ménard
Télé. : 705-983-4241

Échelle de Salaire 1974—75
$7,700 à $19,396

Des représentants du Conseil Scolaire se rendront à Saint-Boniface bientôt afin d'interviewer les candidats intéressés.

Toute demande par écrit devra être adressée à :
M. R.P. Bradley
SURINTENDANT
130, rue Drinkwater
Sudbury, Ontario

CARRIÈRES

ON DEMANDE IMMÉDIATEMENT

1) Assistants-comptables
2) Gérants et commis de quincaillerie
3) Gérant d'un magasin d'épicerie
4) Gérant et stagiaires de chantier de bois d'oeuvre

Localité : Au Manitoba
Salaire : Négociable selon les qualifications.

Adressez, par écrit, un compte rendu concernant l'expérience ainsi que les qualifications à :

Barry Gillings
Personnel Manager
Federated Co-operatives Ltd.
P.O. Box 1004
Winnipeg, Man. R3C 2N6

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU GUSTAVE PIERRE SCOUPE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, boucher à sa retraite, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 17e jour de février, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 15e jour de janvier, A.D. 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU EUGENIE DION, de la ville de Winnipeg, au Manitoba (autrefois de la ville de North Battleford, au Saskatchewan) à sa retraite, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba le ou avant le 14e jour de février, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba ce 9e jour de janvier, A.D. 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU SALOMON DEWYN, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201—185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4 le ou avant le 1er mars 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 14e jour du mois de janvier, A.D. 1975.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

personnel

ON DEMANDE une gardienne d'enfants de 2 ans et 4 ans à raison de 4 heures par jour sur la rue Masson. Bonne rémunération. Composer : 247-3015.
42-411-42 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO

CHARPENTIER DISPONIBLE pour tous genres de réparations. Contactez Jean Labossière au 247-4978.
15-155-JNO

ON DEMANDE — Le Camp Notre-Dame demande des candidats pour remplir les postes de Moniteurs et Monitrices pour l'été '75. Ils peuvent être soit étudiants de 11e ou 12e année ou au post secondaire. Les intéressés doivent composer 261-1308 du lundi au jeudi, après 8 heures du soir, avant le 31 janvier.
41-406-43 C

à louer

Lorette. Maison moderne, 2 chambres à coucher, salle de bains, chauffage électrique, etc. $90. par mois. Composer: 878-2759.
41-409-42 C

St-Boniface — Chambre avec pension pour jeune fille ou jeune homme. Libre le 1er février. Composer: 233-5629.
42-410-JNO

à vendre

Grosse quantité de Bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3c du pied 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50c et 75c chacun. Des contre-fiches: 2 x 3 - 9' de longueur - 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél. : 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO

VENTE PRIVEE — Centre de St-Boniface. Maison de famille ou de revenu de 2 logis, sur grand lot. Garage double chauffé pouvant servir comme atelier. Composer : 233-2160.
41-408-JNO

S. & S. LUMBER CO. LTD.
Ste-Anne, Man.

À VENDRE

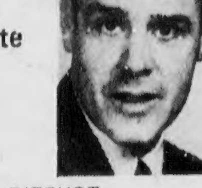
Quatre bungalows, 3 chambres à coucher, soubassement à la grandeur aussi un bungalow 44' x 28' sans soubassement. Ces maisons sont en construction dans le moment, nouveau quartier du village de Ste-Anne. Lots de 75 pieds par 150 pieds. Très près des écoles et du centre récréatif. Egouts, gas naturel et bonne eau artésienne. Emprunt bancaire, boni fédéraux de $500. Disponibles. Construction approuvée par la centrale canadienne d'hypothèques et d'habitation.

Prix raisonnable pour maison au stage présent de construction ou complètement finie.

Veuillez, S.V.P. composer 422-5762 (6h p.m. à 10h p.m.), pour informations et/ou rendez-vous.

agents d'immeubles

Canada Permanent Trust Real Estate
330, Colony



NORWOOD

Près rivière Rouge. Maison spacieuse en stuc, 1 1/2 étage, 7 pièces, 4 chambres à coucher. Tapis mur à mur, salle de récréation avec bar. Lot boisé de 50 x 120. 2 plomberies. Garage. Comptant requis: $3,000.

Pour acheter ou vendre — fermes — maisons, commerces, appelez

A.J. DESAULNIERS Bur. : 475-9140 Rés. : 233-5874

ST-BONIFACE

Rue Bertrand. Immeuble-appartements tout neuf. 6 logis avec services séparés. Nous avons aussi d'autres immeubles-appartements à St-Boniface.

ST-BONIFACE

Rue Cherrier. Joli bungalow de 2 chambres à coucher, cave à la grandeur, salle de récréation commencée. Garage. Sur lot de 38 x 115.

ELMWOOD $15,900.00

Triplex côte à côte. Belle propriété avec $295.00 par mois de revenu. En bon état. Extérieur en stuc. Toit (bonded roof). Intérêt bas sur hypothèque.

Pour plus de renseignements, appelez

Jean MARTIN Rés.: 256-0679 — Louis COMBOT Rés.: 247-5918

J.L. Engel Realty
108, rue Marion, St-Boniface
Tél.: 247-8878



Jeanne D'Auteuil 247-2129

Léo Grouette 233-8757

ST-ADOLPHE

Grand bungalow moderne. 1,200 pieds carrés. Appelez Jeanne.

ST-BONIFACE

Sur beau lot boisé. Rue Dumoulin. Revenu de $100 au 2e. 4 pièces au premier avec cave finie. Pourrait être vendu comme maison de famille. Appelez Jeanne.

LA SALLE

Beau lot avec arbres. $4,500. Appelez Jeanne.

ST-VITAL

Près Kingston Row, maison de 6 pièces. Très belle localité. Appelez Jeanne.

RUE RITCHOT

Quatre chambres à coucher. 2 salles de bains. Cave complète. Prix raisonnable à $22,900. Appelez Léo.

ST-VITAL

Trois chambres à coucher. Très bon état. Salle de récréation. $3,000 comptant à une hypothèque. Appelez Léo.

NORWOOD FLATS

2 chambres à coucher. Appelez Léo.

J'AI BESOIN pour client qui arrive de l'Alberta, ferme de 3 à 5 acres, avec bonne maison, pour culture mixte. Appelez Jeanne.

DANIS REALTY LTD. 247-8957

GEORGE DEMARE AGENCIES LTD.

EAST KILDONAN — $14,900

Sur lot de 50' près des écoles élémentaire et intermédiaire. Bon soubassement haut. Chauffage: eau chaude. Nouveau brochage. Grandes cuisine et salle à manger, 2 ch. à c. avec grandes gardes-robes. Garage avec porte basculante. A besoin de décoration et de revêtement de plancher.

BROOKLANDS — $21,900

Maison de 2 ch. à c. complètement reconstruite, sur rue Willowbank.

BUREAU 247-7604

PAUL'S REALTY LTD.

184 1/2, boul. Provencher Tél.: 247-8861

St-VITAL — Maison de 5 pièces, 2 chambres à coucher. En très bon état. Garage. Prix: seulement $14,900. Comptant requis: $1,500.

ST-VITAL — Près église Ste-Marie. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Aubaine à $17,900.

ST-BONIFACE — Lot de 60 x 105 idéal pour bungalow ou duplex.

Paul Fournier: 256-1520 Paul Gagnon: 256-6538

ST-NORBERT

Grande maison de 4 chambres à coucher, 5e au sous-sol, salle de récréation, salle pour télévision, 2 salles de bain. Tapis au salon et dans toutes les chambres à coucher. Le tout en très bon état. Prix : $39,900. Hypothèque à 10 1/2 p.c.

STE-GENEVIÈVE

Belle grande maison de 3 chambres à coucher, cuisine, salon, salle à manger, 2 salles de bain. Nouveaux tapis au salon et salle à manger. Lot : 100 x 220. Prix : $24,500.

ST-PIERRE

Restaurant et salle de breuvage licenciés à vendre. 1,800 pieds carrés. Agé de 3 ans. Air conditionné. Le tout en très bon état. Résidence voisine de 3 chambres à coucher peut être obtenue si désiré.

POUR PLUS D'INFORMATION APPELEZ

Gérard Carrière : 269-5068

McKAGUE SIGMAR & CO. : 889-3316

NIAKWA

Bungalow côte à côte de 3 chambres à coucher, âgé de 3 ans. Sous-sol complet avec salle de récréation et chambre à coucher supplémentaire.

SOUTHDALE

Maison de 3 chambres à coucher, 1,100 pieds carrés, âgée de 5 ans, chambre à coucher supplémentaire au sous-sol. Située dans une région tranquille. On demande $29,900.

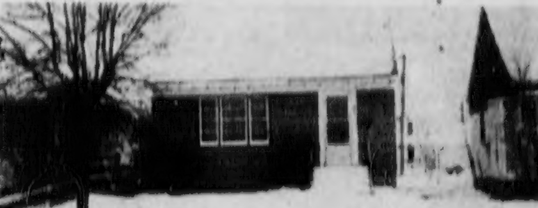


Appelez Robert Fillion: 257-2753
ou McKague Sigmar Co Ltd.: 256-4356



PLACE NIAKWA — NOUVEAU SUR LE MARCHE

Maison de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Agés de 4 ans seulement. Cave à la grandeur avec salle de jeux et foyer électrique. Lot de 51 x 110. Appelez Aurèle Lemoine: 256-3091.



RUE NOTRE-DAME — ST-BONIFACE

Maison de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher, en parfait état. Nouveau tapis Snag au salon. Sous-sol complet. On demande $29,900 ou ouvert aux offres. Pour visiter appelez Albert Gauthier : 257-3187.

MARION

1129, Patterson — Tél.: 256-7366

Maurice PELOQUIN Rés.: 247-7830
Gilbert ST-AMANT Rés.: 233-5080
Roger ROBIDOUX Rés.: 257-0905
Albert GAUTHIER Rés.: 257-3187
Aurèle LEMOINE Rés.: 256-3091
Gilles GAUTHIER Rés.: 256-2322



NORWOOD

Belle grosse maison de 2 1/2 étages. 5 chambres à coucher. Soubassement complet plus chambre supplémentaire. Chauffage au gaz. Fenêtres toutes saisons. Très propre et en très bon état. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.



ST-BONIFACE

Maison de famille ou revenu de 2 logis sur grand lot. Garage chauffé plus 3 places de stationnement. Système d'arrosage sous terrain. Salle de bains au 1er et 2e étages. Belle salle de récréation avec bar et évier au soubassement, plus salle de bains de 2 pièces. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.



ST-VITAL — MAGER DRIVE

Joli bungalow tout neuf de 3 ch. à c. Salle à manger. Comprendra tapis mur à mur avec choix de couleur. Chambre principale comprend une salle de bain de 2 pièces privée. Appelez Nap ou Bernice Gagnon.



RUE DESAUTELS $23,900

Maison de 1 1/2 étage, 4 chambres à coucher, tapis mur à mur au salon, grande cuicine, fournaise neuve au gaz, soubassement complet. Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse. Fenêtres toute saison. Garage. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

ST-BONIFACE $25,900

En face du Parc Provencher. Maison de revenu de 2 étages, ou très bel emplacement pour maison de famille. Près des écoles, autobus et Parc Provencher. Beau lot de 50 pieds. Vendeur assumerait hypothèque pour client qualifié. Appelez Nap ou Bernice Gagnon

ST-BONIFACE

Maison de 3 logis. En très bon état. Logis de 2 chambres à coucher au 1er étage. Nouvellement décorée. Sous-sol fini. Près de l'autobus. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

MULTIPLE SERVICE

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface

Nap. et Bernice Gagnon - Rés. : 233-3510

DANIS REALTY LTD

519, CH. STE-MARIE, TÉL.: 247-8957



456 ST-JEAN-BAPTISTE — UNE PERLE DE MAISON ! Vous aimerez ce joli bungalow de 5 pièces, cave finie avec salle de récréation et chambre supplémentaire de 17 x 11 — Tapis mur à mur et garage — On demande $33,500 — Pour visiter appelez Mme Danis, rés.: 253-2102.

ST-VITAL — 3 ch. à c. — 2 salles de bains — Tapis mur à mur — 4e ch. à la cave — salle de récréation — garage — Pour visiter appelez Aimé Fillion : 256-4762.

RUE VIVIAN — Près ch. Ste-Marie — Bungalow de 2 ch. à c. avec garage attenant chauffé, idéal pour atelier — Lot, 50' — Seulement $21,900 avec poêle — réfrigérateur—laveuse—etc. — Appelez Mme Danis, rés.: 253-2102, ou Ada Guénette: 247-5903.

ST-BONIFACE $55,000

Petit immeuble en bon état et bon stationnement — Appelez Aimé Fillion : 256-4762.

NORWOOD — Grande maison — 4 ch. à c. — avec garage — Appelez Ada Guénette : 247-5903.

ST-VITAL — Belle maison près école et autobus — 2 ch. à c. — Lot et maison très bien entretenus. Appelez Ada Guénette: 247-5903.

41 PILGRIM — Bungalow moderne — 4 pièces — Très JOLI — Garage — Seulement $200 P.I.T. par mois — Appelez Marie-Anne Hamoline, rés.: 256-9823, ou Mme Danis, rés.: 253-2102.

5 ACRES à quelques milles du Périmètre ou 20 ACRES à Lorette — Appelez Marie-Anne Hamoline: 256-9823, ou Mme Danis, rés.: 253-2102, ou Aimé Fillion : 256-4762.

LORETTE — MAN. — Terrain: 80 x 180 prêt pour bâtir — Tout près de l'école — Lot de rivière avec de beaux grands arbres — sur le River Road — Appelez Aimé Fillion, rés.: 256-4762, ou Mme Danis, rés.: 253-2102.

Voulez-vous construire vous-même votre maison?

Le département des coopératives offre quelque chose d'intéressant. Il n'est pas nécessaire d'avoir de l'expérience dans la construction pour participer à cette coopérative. La surveillance, des conseils et l'entraînement peuvent être fournis par le gouvernement. Le financement d'hypothèques peut être offert par CMHC.

Si cela vous intéresse, ou si vous connaissez quelqu'un que cela pourrait intéresser, contactez Raymond au 233-4915.

Bonspiel Provincial de la Francophonie

Les inscriptions au bonspiel provincial inondent nos bureaux. On a même commencé une liste d'attente.

Cependant, n'oubliez pas que vous êtes tous invités à la soirée du samedi soir.

SAMEDI 8 FÉVRIER
À LA SALLE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
les GAIS MANITOBAINS, le 100 NONS et le
CONSEIL RÉGIONAL DE LA MONTAGNE
vous invitent à une
SOIRÉE DE SPECTACLES, DANSES, DE PLAISIR!

Cette soirée complète l'atmosphère de gaieté, d'amitié, de francophonie qui régnera tout au long du bonspiel.

C'EST UN RENDEZ-VOUS?

On demande — Des Projets pour L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME!

Femmes franco-manitobaines, songez-vous toujours à votre projet pour l'Année Internationale de la Femme? C'est le moment de le mettre en action!

Vous pouvez commencer par participer au Congrès Canadien sur la Femme et le Droit

vendredi, samedi et dimanche
31 janvier, 1er et 2 février
à l'Université du Manitoba

Voici un aperçu des discussions, ateliers :
- Résolutions des problèmes de la femme sur le marché du travail
- Valeur économique des ménagères
- Main-d'oeuvre : à temps partiel
- Les garderies d'enfants

. . . .

Pour plus de renseignements, appelez Louise au 233-4915.

Au YMCA de St-Vital

Programme d'éducation en leadership — pour les gens intéressés au développement physique des enfants d'âge préscolaire.

Aperçu des sessions : (cours de 10 sessions)
- développement prénatal
- théories sur l'importance du jeu, mouvement chez l'enfant
- importance du bénévolat dans la société
- programmation de cours de gymnastique, natation chez les préscolaires.

L'inscription se fait au YMCA de St-Vital, 5 avenue Fermor. Pour plus de renseignements, appelez le 233-3476.

NOUVEAU PERSONNEL

Le comité de personnel de la Société Franco-Manitobaine est heureux d'annoncer la nomination de M. Raymond Poirier au poste d'adjoint à la direction. M. Poirier a enseigné pendant dix ans dans la division scolaire de la Rivière Seine. Depuis le mois de juillet 1974, il était coordonnateur en économie pour la S.F.M. M. Poirier est marié et père de trois enfants. Il réside à Saint-Adolphe.

Le comité annonce également l'embauchage de deux nouveaux coordonnateurs, MM. Marcel Marin et Gilles Gagnon.

M. Marcel Marin de La Broquerie, qui sera notre coordonnateur en économie, nous vient avec un bagage d'expériences fort intéressantes. Après des études commerciales, M. Marin a travaillé comme surveillant dans les magasins Woolworth, missionnaire laïque et moniteur dans le Territoire du Yukon, gérant des magasins Co-op à Haywood et à St-Joseph. Présentement, il est à l'emploi de Fournier Feed Service à La Broquerie comme secrétaire de la compagnie. M. Marin, âgé de 35 ans, est marié et père de trois enfants.

M. Gilles Gagnon, de Richer, a été embauché comme coordonnateur Scouts et Guides. M. Gagnon a fait ses études secondaires à l'Institut Collégial de Ste-Anne. Comme étudiant, il a été actif dans la J.E.C. et sur le conseil étudiant. Depuis que ses études sont terminées, M. Gagnon a travaillé comme camionneur. Il a 26 ans, est marié et père de deux enfants.

GRANDE VILLE

Le Conseil St-Vital a pris l'initiative de trouver une correspondante pour "D'une Région à l'Autre" qui paraît dans La Liberté. C'est Gisèle Dupasquier. Cela veut dire que d'ici peu St-Vital aura sa chronique hebdomadaire.

Les sept représentants du Parc Windsor se sont rencontrés le lundi 13 janvier afin de se sensibiliser aux programmes de la S.F.M. Le Conseil a démontré de l'intérêt pour les Cours de Gardiennes, le Club Toastmaster, l'Année Internationale de la Femme et le Bonspiel Provincial à Lourdes. Résidents du Parc Windsor faites parvenir vos besoins à vos représentants :

Gilbert Garand .... 253-0017 Jeannette Saurette 253-5827
Bernard Bohémier ..... 256-4211 Léo Nadeau 253-8567
Maurice Cadieux ...... 253-0775 Madeleine Daigneault . 253-0603
Germaine Lussier ...... 256-2896 René Bourgouin 256-5328

La Pharmacie de St-Norbert a maintenant un rayon de livres de lecture en français pour les jeunes.

Le Conseil St-Norbert offrira un cours de couture (couvre-pieds) en février. Inscrivez-vous en appelant Denise Dupuis au 269-3730.

Le Cours de Gardiennes est populaire en ville. On l'offrira dans trois Régions. Encouragez vos jeunes à le suivre. Les personnes responsables sont :

Parc Windsor — Jeannette Saurette 253-5827
Saint-Vital — Freda Champagne 247-2494
et Lorraine Grouette 233-5507
Saint-Norbert — Henriette Cenerini 269-3250

La SFM vous informe